

Après la pluie, le gros vent!



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

APRÈS la pluie, le Québec a goûté au vent hier. Des rafales de plus de 90 km/h ont été enregistrées un peu partout le long de la vallée du Saint-Laurent. À Hinchinbrook, près de la frontière américaine, des dizaines de poteaux d'électricité n'ont pas résisté aux bourrasques. Les eaux en crue de la rivière à la Truite ont même eu des allures océaniques. Quelque 100 000 abonnés d'Hydro-Québec ont été privés d'électricité au cours de cette journée mouvementée. Nos informations en page A 4.

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 1

LE JEUDI 10 JANVIER 2008

89¢ + TAXES = 1\$

Risque accru d'une récession mondiale

Pour éviter le pire, l'ONU conseille « des interventions internationales concertées »

New York — Le ralentissement apparent de l'économie américaine pourrait entraîner l'économie mondiale dans une récession cette année et mettre fin à un long cycle de croissance robuste en Asie et en Afrique, selon un rapport annuel publié hier par l'ONU. « La principale incertitude provient de l'économie américaine », affirme ce rapport intitulé *Situation et perspectives de l'économie mondiale en 2008*. « Un ralentissement

plus marqué de la première puissance économique du monde portera un rude coup à nombre de pays pauvres, car il ralentira le commerce mondial et mettra fin à la montée en flèche des cours des produits de base dont ils ont bénéficié ces dernières années », dit le document. Le rapport indique que les économies du Japon et de l'Europe occidentale ne seront pas en mesure de compenser ce ralentissement. « L'effet domino d'une ré-

cession américaine serait d'anéantir la croissance à l'export des économies chinoise, européennes et japonaise, qui réduiraient à leur tour leur demande de produits en provenance des pays en développement », ajoute-t-il. Les prévisions initiales de l'ONU indiquent que la croissance mondiale ralentira et ne s'élèvera qu'à 3,4 % cette année, poursuivant la tendance à la baisse qui l'a conduite de 3,9 % en 2006 à 3,7 % en 2007.

Le rapport souligne que la croissance mondiale a été « robuste » l'an dernier, avec plus de 100 pays enregistrant des croissances de leur revenu par habitant de 3 % ou plus. Selon le texte, les économies des pays

VOIR PAGE A 8: RÉCESSION

■ Autres informations en page B 1

PÉNURIE D'ISOTOPES

Sheila Fraser avait averti Ottawa en août

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — La vérificatrice générale du Canada, Sheila Fraser, avait informé le ministre conservateur des Ressources naturelles dès la fin de l'été que le réacteur nucléaire de Chalk River était mal géré, compromettant ainsi l'approvisionnement en isotopes médicaux. Une pénurie est finalement survenue en décembre et le gouvernement de Stephen Harper tente d'en faire porter l'odieux à un tiers.



Sheila Fraser

En décembre dernier, au plus fort de la crise politique engendrée par l'arrêt prolongé du réacteur nucléaire de Chalk River, les libéraux avaient invité Sheila Fraser à se pencher sur l'énergie atomique du Canada (EACL), exploitant du réacteur ontarien. Or Mme Fraser a répondu aux libéraux quelques jours plus tard dans une lettre dévoilée hier: c'est déjà fait!

« Les sociétés de la Couronne telles qu'AECL sont soumises à un examen spécial au moins une fois tous les cinq ans, a-t-elle écrit. Mon bureau a donc complété un examen spécial de cette société plus tôt cette année. » Mme Fraser explique qu'il est habituel que les sociétés de la Couronne, même si elles n'y sont pas obligées, publient ses rapports, ce qu'AECL n'avait pas

VOIR PAGE A 8: ISOTOPES

■ L'éditorial de Bernard Descôteaux: Minable!, page A 6

INDEX

Annonces..... B 5	Idées..... A 7
Avis publics.. B 4	Météo..... B 6
Bourse..... B 2	Monde..... A 5
Culture..... B 8	Mots croisés.. B 6
Décès..... B 5	Sports..... B 6
Économie..... B 1	Sudoku..... B 4
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



Carla Bruni en compagnie de Nicolas Sarkozy lors de leur récent voyage en Égypte.

CHRISTIAN RIOUX

Paris — « À quand le mariage? » Mardi, devant 500 journalistes réunis à l'Élysée, la question n'a pas été longue à fuser. Toute la presse étrangère n'était venue que pour ça. Et Nicolas Sarkozy n'a pas déçu la galerie en révélant que sa liaison avec l'ex-top-modèle piémontaise Carla Bruni, « c'est du sérieux ». Le dernier épisode du feuilleton qui titille les rédactions du monde entier s'est donc déroulé comme prévu. Il y a de fortes chances que vous appreniez la date du mariage « quand ce sera déjà fait », a précisé le héros du téléroman, histoire d'ajouter un peu de piment d'ici le prochain épisode.

De mémoire de journaliste, on ne se souvient pas qu'un chef d'État ou de gouvernement d'une grande démocratie occidentale ait autant exposé sa vie privée. Depuis des mois, ce sont non seulement les journaux français mais aussi la presse internationale qui se sont pris au jeu. Un jour, c'est le divorce du président qui défraie la man-

chette. Deux mois plus tard, c'est sa visite à Disneyland avec sa nouvelle flamme. Sans oublier les vacances à Luxor du nouveau couple princier.

Faut-il parler d'exhibitionnisme? François Jost n'hésite pas à prononcer le mot. Auteur d'un tout nouvel essai intitulé *Le Téléprésident* (Éditions de l'Aube), ce professeur de la Sorbonne spécialiste des médias voit dans Nicolas Sarkozy le premier président français — et peut-être même au monde — à mettre systématiquement en scène sa vie privée exactement comme le font les vedettes de la télé-réalité. « Nicolas Sarkozy a été le premier homme politique à comprendre que la télévision avait changé, dit-il. Il y a dix ans, la presse avait unanimement condamné les paparazzis qui faisaient irruption dans la vie privée de la princesse Diana. Avec l'apparition de la télé-réalité, les règles du jeu ont été complètement transformées. La vie privée des stars est dorénavant exhibée en continu à la télévision. Nous sommes dans l'exhibitionnisme permanent. »

VOIR PAGE A 8: SARKOZY

STM: menace de grève sporadique en février

JEANNE CORRIVEAU

Les usagers des transports en commun pourraient de nouveau faire les frais d'une grève à Montréal. Les chauffeurs d'autobus et les conducteurs de métro de la Société de transport de Montréal (STM) ont annoncé hier leur intention de tenir, de façon sporadique, des journées de grève à partir de la fin du mois de février en guise de prélude à une éventuelle grève générale.

Lors d'une réunion tenue hier après-midi, les membres de l'exécutif du syndicat de chauffeurs d'autobus et de métro ont décidé d'exercer des moyens de pression « administratifs », qui se traduiront, au cours des prochaines semaines, par des manifestations organisées par les syndiqués dans des lieux stratégiques de la STM et de la Ville de Montréal. « La population ne sera pas touchée pour l'instant », a assuré hier le président du syndicat, Claude Benoit. Les employés ont également l'intention de boycotter les séances de formation prévues dans le cadre de l'acquisition par la STM d'autobus articulés et de véhicules hybrides.

C'est vers la fin du mois de février que la situation pourrait commencer à se corser pour les usagers des transports en commun puisque le syndicat prévoit tenir des journées de grève — une journée par semaine pour commencer — qui se multiplieront progressivement pour mener à une grève générale qui paralysera le service.

D'ici là, le syndicat doit engager des négociations avec la partie patronale afin de déterminer les services qui devront être assurés à la population en cas

VOIR PAGE A 8: STM

LE MONDE

Chávez saurait où se trouvent les otages

■ À lire en page A 5

ESPACE MUSIQUE 100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

Jazz

17h30

En semaine avec André Vigeant
Réalisation: Anne Dubois
Le week-end avec Dorothee Berryman

LES ACTUALITÉS

Le recteur Corbo jette les bases de la réorganisation de l'UQAM

KATHLEEN LÉVESQUE
CLAIRANDRÉE
CAUCHY

Sitôt en poste, le recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Claude Corbo, propose de réduire l'équipe de direction et de rapatrier sous sa gouverne les fonctions stratégiques de l'université.

M. Corbo vient de soumettre son idée à l'ensemble du personnel de l'UQAM. La proposition sera officiellement présentée au conseil d'administration lors de la réunion prévue le 29 janvier.

Si le projet est adopté, M. Corbo présidera la commission des études

et le comité exécutif, coordonnera la mission pédagogique (enseignement, recherche et création) et fera la planification institutionnelle. Du coup, M. Corbo abolit le vice-rectorat exécutif qui assumait ces tâches, ce qui crée une «voie centrale d'articulation entre les facultés et la direction».

«On peut économiser un poste de vice-recteur dans le domaine académique sans affaiblir cette fonction parce qu'on la délègue de tâches qui incombent particulièrement au recteur», souligne Claude Corbo dans son message à la communauté uqamienne.

La réorganisation proposée entraînera au total l'abolition de trois

vice-rectorats (vie académique et exécutif, études et vie étudiante ainsi que recherche et création), la création d'un nouveau vice-rectorat (enseignement, recherche et la création) et la modification d'un autre, le vice-rectorat aux ressources humaines devenant le vice-rectorat à la communauté universitaire et au développement durable. Ce brassage de cartes fait en sorte que la mission d'enseignement et de recherche au cœur de l'UQAM est recentrée. Claude Corbo dit avoir constaté au cours des dernières années «des dédoublements, des frictions et des imprécisions concernant les responsabi-

tés, l'amplification des effets de silo».

«La conception que je me fais du rôle de recteur rend inutile une fonction de vice-rectorat exécutif mandataire pour coordonner divers vice-rectorats à responsabilités académiques», indique M. Corbo.

Ces changements considérables sont imposés par la situation financière fragile de l'UQAM, qui s'est enfoncée dans un gouffre de quelque 400 millions de dollars avec des projets immobiliers. Un plan de redressement est attendu au cours des prochaines semaines mais, pour l'instant, «certains changements doivent être rapidement mis en œuvre».

Cette annonce constitue la pre-

mière étape d'une réorganisation plus vaste. Déjà, le recteur indique qu'il procédera à une rationalisation dans la structure interne des vice-rectorats. De plus, le statut des doyens sera revu. Jusqu'à maintenant, ces fonctions ont été assumées par des professeurs syndiqués.

L'UQAM n'a pas précisé l'ampleur des économies générées par ce plan. D'ailleurs, le Syndicat des professeurs de l'UQAM (SPUQ) s'interroge à ce sujet. Selon le SPUQ, il y a eu une explosion des coûts de la direction administrative de l'ordre de 40 % depuis 2001.

Le Devoir

Le sac de plastique est en voie de disparition en Chine

LOUIS-GILLES
FRANCŒUR

La Chine a banni hier la production et la vente des milliards de sacs de plastique mince sur son territoire afin de réduire la prolifération de cette «pollution blanche» et de réduire le gaspillage d'énormes quantités de pétrole.

Le décret adopté le 31 décembre par le Conseil d'Etat, l'équivalent du conseil des ministres chinois, a été publié hier sur le site officiel du gouvernement chinois. Cette décision entrera en vigueur le 1^{er} juin prochain, deux mois avant les Jeux olympiques de Pékin. Elle met fin à une pratique commerciale lancée il y a 15 ans par les grandes chaînes d'alimentation, qui achètent de remplacer les petits commerces de rue.

Depuis, on retrouve ces fameux sacs sur les rives de tous les fleuves et rivières, sur les places publiques, dans les sites touristiques et dans les décharges publiques, où ils vont prendre entre 200 et 600 ans avant de se décomposer tout en émettant parfois des toxiques.

Trois milliards de sacs

Les Chinois utilisent chaque jour trois milliards de sacs de plastique. Cette production exige 37 millions de barils de pétrole par année, rapporte le site Internet de China Trade News. En comparaison, la Grande-Bretagne utilise environ 10 milliards de sacs de plastique annuellement et les États-Unis, pour leur part, en utilisaient en 2002 quelque 100 milliards, dont 40 % étaient alors importés de Chine à des prix assimilés à un véritable dumping, selon l'industrie états-unienne des plastiques.

Selon le Conseil d'Etat chinois, «notre pays consomme d'énormes quantités de sacs de plastique chaque année. Même s'ils font l'affaire des consommateurs, ces sacs sont une cause importante de pollution, de dépense inutile d'énergie et de ressources, en raison notamment de leur usage excessif et de pratiques de recyclage inappropriées.»

Le gouvernement chinois a donc décidé «d'encourager les gens à revenir au sac de toile pour leurs emplettes et au panier d'osier pour le transport des légumes.»

Le décret chinois interdit à partir de juin à la fois la production et la distribution des sacs de plastique de moins de 0,25 mm d'épaisseur et exige une facturation explicite de tous les autres, plus épais. Les contrevenants verront leurs biens et leurs profits saisis, ajoute le décret. Ce dernier demande par ailleurs aux gestionnaires de sites d'enfouissement de récupérer le plus grand nombre possible de sacs et de ne pas les brûler.

Lutte contre la pollution

La décision chinoise fait partie d'un ensemble de mesures imposées dans les derniers mois pour réduire les multiples et intenses pollutions de l'air, de l'eau et des milieux habités de Chine. Cette attitude de fermeté fait contrepoids à une certaine inertie de la population, qui souhaite améliorer son environnement mais qui fait assez peu pour y arriver, comme en témoigne notamment la prolifération des automobiles dans un pays qui dominait l'écologie deux-roues. L'intensité des pollutions industrielles et agricoles provoque chaque année des conflits intenses et nombreux dans ce pays.

La décision chinoise s'inscrit dans une tendance nouvelle qui a incité des pays comme l'Afrique du Sud, l'Irlande et Taïwan à imposer des contrôles stricts sur la vente et la distribution gratuite des sacs de plastique. Le Bangladesh les a récemment bannis lui aussi ainsi qu'une trentaine de petits villages d'Alaska. San Francisco est devenue la première grande ville états-unienne à les bannir l'an dernier, alors qu'en France et en Allemagne on facture de plus en plus systématiquement ces sacs aux consommateurs. Au Manitoba, la petite municipalité de Leaf Rapids est devenue en avril dernier la première ville canadienne à interdire la distribution des sacs de plastique, un exemple qu'imité depuis le 1^{er} janvier la municipalité québécoise de Huntingdon, en Montérégie.

Au Québec, aucun projet de règlement provincial n'a été annoncé en ce sens.

Le Devoir
Avec Associated Press,
The Guardian Unlimited,
BBC News, China Daily
et China.org.

La FEUQ publie une étude sur le revenu des étudiants

MARTIN OUELLET

Québec — Si elle n'est pas «catastrophique», la situation financière des étudiants inscrits aux cycles supérieurs dans les universités québécoises demeure préoccupante et nécessite un redressement, conclut une enquête.

«De manière générale, il n'y a pas de catastrophe, mais ça reste en dessous [du seuil de bas revenu de Statistique Canada]», a souligné Frédéric Lalande, président du Conseil national des cycles supérieurs de la Fédération étudiante universitaire du Québec (CNCS-FEUQ), qui a rendu public l'étude hier en conférence de presse à Québec.

Des mesures récentes ont certes permis d'améliorer un tant soit peu le sort des étudiants, a dit M. Lalande, citant comme exemple l'augmentation de la contribution fédérale et le «rattrapage» entrepris par le gouvernement du Québec.

Néanmoins, plus de la moitié des étudiants dépendent encore d'un emploi à l'extérieur pour subvenir à leurs besoins et près de quatre étudiants sur 10 accumulent une dette dépassant les 12 000 \$ à la fin de leurs études.

L'enquête du CNCS, réalisée en 2006 auprès d'un peu plus de 1600 étudiants dans 15 établissements, révèle par ailleurs que le revenu annuel moyen de la cohorte inscrite aux cycles supérieurs est de 19 000 \$.

Si la plupart des étudiants parviennent à se débrouiller sans trop de mal, un peu moins du quart d'entre eux — 24 % — vivent dans la misère, expose l'étude.

«Pour 25 % des étudiants, le niveau de revenu est de moins de 12 000 \$. Pour ceux-là, c'est catastrophique [...] Ce sont des revenus ridicules et faméliques», a dit M. Lalande.

Intitulée «Les sources et modes de financement des étudiants aux cycles supérieurs», l'étude en appelle à un financement public accru dans l'aide aux étudiants et se montre particulièrement hostile à l'égard du dégel progressif des frais de scolarité et des coûts afférents aux études.

«Pour quelqu'un qui gagne 11 000 \$ par année, une hausse de 100 \$ des frais de scolarité, 500 \$ à terme, c'est énorme», souligne le président du CNCS.

La Presse canadienne

Rapport Ouellon

La maîtrise du français passe par la mobilisation de tous les professeurs

CLAIRANDRÉE
CAUCHY

La maîtrise de la langue ne doit pas être la préoccupation des seuls enseignants de français, croit le président du comité de travail sur la qualité du français écrit à l'école, Conrad Ouellon. Les exigences doivent être relevées dans l'ensemble des classes des écoles québécoises ainsi que dans les programmes de formation des maîtres.

C'est une des lignes directrices du rapport présenté à la ministre de l'Éducation le 18 décembre dernier par le président du Conseil supérieur de la langue française et président du comité de travail. Ce rapport devrait être rendu public au cours des prochains jours.

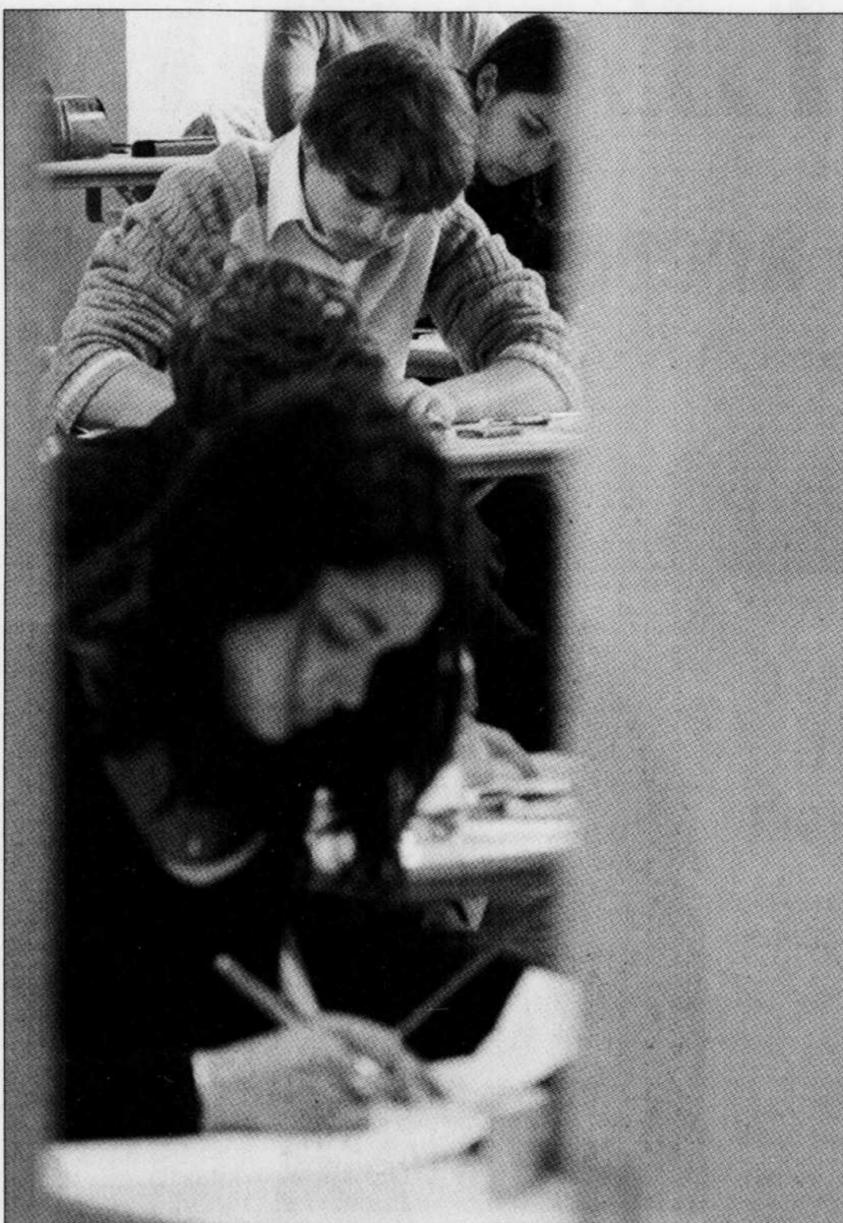
Tout en se gardant de s'avancer sur le détail des recommandations, M. Ouellon souligne que les enseignants de toutes les disciplines doivent veiller au grain. «Cela a toujours été la préoccupation principale des professeurs de français, les autres disant "ce n'est pas notre travail". [...] Le français, ce n'est pas juste une matière, c'est une langue d'enseignement et c'est aussi, au Québec, un peu plus que cela», fait valoir M. Ouellon.

Pourtant, les programmes du ministère demandent déjà aux maîtres de toutes les matières de se préoccuper de la qualité du français. «Les intentions qui apparaissent partout officiellement doivent être rappelées, pour le moins», ajoute M. Ouellon.

Sans affirmer qu'on pourrait devoir faire échouer plus d'élèves, M. Ouellon estime que les enseignants devront relever les exigences et dépister rapidement ceux qui éprouvent des difficultés en français pour leur venir en aide. «Si on laisse tout passer, je ne vois pas pourquoi on ferait des efforts», affirme le spécialiste du français écrit.

Le comité semble cependant réticent à modifier en profondeur les programmes d'enseignement, misant davantage sur le mentorat entre les jeunes enseignants et les professeurs plus expérimentés ainsi que sur la diffusion de bonnes pratiques pédagogiques. Les méthodes d'évaluation et la façon de mieux valoriser la profession d'enseignant feront également l'objet de recommandations de la part du comité Ouellon.

Les universités sont aussi dans la mire du groupe de travail, forcé de constater que les meilleures recrues ne se dirigent pas nécessairement vers l'enseignement. «Il y a des étudiants qui vont en enseignement parce qu'ils ont des difficultés ou qu'ils n'ont pas le goût de se sou-



MEHDI FEDOUACH AGENCE FRANCE-PRESSE

Le président du comité de travail sur la qualité du français écrit à l'école, Conrad Ouellon, estime qu'il faut être plus exigeant non seulement avec les élèves mais aussi avec les enseignants.

mettre aux exigences des autres facultés», fait observer M. Ouellon, notant que les programmes d'enseignement primaire sont très peu contingents. Cela étant, il faudra être prudent en rehaussant les critères de sélection afin de ne pas créer une pénurie de jeunes ensei-

gnants, prévient M. Ouellon. Le ministère concocte ces jours-ci son plan d'action en réponse aux recommandations du comité de neuf experts mandaté par la ministre, inquiète de la piètre performance des élèves québécois en français, notamment depuis l'en-

trée en vigueur de la réforme de l'éducation. Les résultats des enfants de sixième année au chapitre de la maîtrise de la langue écrite ont en effet chuté de dix points de pourcentage entre 2000 et 2005.

Le Devoir



Incursion au pays de Vladimir Poutine. De l'or sous les pieds et un tsar à sa tête, la Russie contre-attaque.

TV5

WWW.TV5.CA

UN Oeil SUR
LA PLANÈTE

CE SOIR 20h

Le Devoir
Avec Associated Press,
The Guardian Unlimited,
BBC News, China Daily
et China.org.

POLITIQUE



Michel David

S'il était chef...

Il y a quatre ans, un texte du directeur de l'Action nationale, Robert Laplante, avait eu l'effet d'un coup de tonnerre au PQ, encore sonné par la défaite d'avril 2003. Hantés par le souvenir douloureux des «conditions gagnantes», certains étaient prêts à emprunter tous les raccourcis vers la terre promise.

À l'étapisme maudit, qui reflétait simplement une «peur du conflit», M. Laplante proposait de substituer une stratégie qui utiliserait «la crise politique comme instrument politique». Selon lui, un gouvernement péquiste devrait multiplier les «gestes de rupture» avec le Canada sans attendre la tenue d'un référendum.

En cautionnant cette proposition, Jacques Parizeau avait déclenché une tempête qui devait empoisonner l'existence de Bernard Landry jusqu'au jour de sa démission. Au congrès de juin 2005, les «purs et durs» n'avaient pas réussi à imposer la stratégie des «gestes de rupture», mais ils avaient puissamment contribué à l'adoption d'un échéancier référendaire plus contraignant que jamais auparavant.

Il est trop tôt pour mesurer l'effet qu'aura l'invitation du coprésident du Conseil de la souveraineté, Gérard Larose, à «congédir le référendisme» au profit d'une «gouvernance souverainiste», mais il est clair que le report du référendum aux calendes grecques a désorienté bon nombre de souverainistes, qui ne savent plus trop par quel bout reprendre le combat.

Il est difficile d'imaginer qu'au conseil national élargi de mars prochain, les militants péquistes acceptent de voir la souveraineté être ramenée à une simple figure de style dont leur nouveau chef émaillera parfois ses discours. La valorisation de l'identité québécoise que propose Pauline Marois est sans doute une initiative intéressante, mais elle peut très bien s'inscrire dans un cadre fédéral.

Le texte de M. Larose, d'abord publié dans le numéro de décembre de l'Action nationale et que *Le Devoir* a reproduit dans son édition d'hier, a été salué avec enthousiasme sur le site indépendantiste *Vigile.net*. «Un stratège s'est levé: Gérard Larose», s'est réjoui un de ses chroniqueurs réguliers, Michel Gendron. «Larose nous donne le goût du combat. L'état de désorganisation actuel du mouvement indépendantiste ne l'empêche pas de voir ce qui est positif dans la présente conjoncture» alors que «le PQ ne mobilise plus parce qu'il ne sait plus mobiliser».

Malgré le titre dont il a coiffé son texte, «Si j'étais chef... (sans prétention aucune au poste)», M. Larose ne s'en prend pas nommément à Pauline Marois. Il prétend plutôt répliquer au politologue Denis Monière qui, dans un texte publié dans *La Presse* le 21 décembre, proposait que le PQ s'engage à n'enclencher le processus référendaire que s'il était porté au pouvoir avec au moins 45 % des voix.

En réalité, M. Larose fait d'une pierre deux coups. Quand il déplore la dépolitisation du projet souverainiste, à tel point que «des gouvernements souverainistes qui, dans la poursuite de l'objectif premier pour lequel ils avaient été élus, se sont refusés à mettre dans la balance leur plein poids politique de gouvernement», le chapeau va aussi bien à Pauline Marois, qui a clairement opté pour un «bon gouvernement» provincial, qu'à Lucien Bouchard ou Bernard Landry.

La rhétorique est une chose admirable, et l'ancien président de la CSN y a toujours excellé. Qui peut s'opposer à ce que, «dans l'exercice du pouvoir, la gouvernance soit essentiellement mobilisée par la construction de l'avenir?».

En pratique, ce n'est pas toujours aussi simple. C'est bien beau de congédier le référendisme et l'obsession du «grand soir», mais la gouvernance souverainiste sans souveraineté a ses limites. Il est illusoire de s'imaginer qu'on peut mobiliser l'État — et la population — sans proposer d'échéancier. L'automne dernier, Mme Marois s'est bien rendu compte que la nomination d'un «ministre de la souveraineté» n'avait aucun sens à partir du moment où elle avait renoncé à tenir un référendum.

M. Larose donne l'exemple du gouvernement Lévesque, qui avait pris tous les moyens à sa disposition pour faire adopter la loi 101, mais la majorité dont il disposait à l'Assemblée nationale l'assurait du résultat en bout de course.

En 1994, Jacques Parizeau avait bel et bien mobilisé les ressources de l'État tout en respectant les règles de la démocratie. Avant même que le PQ ne prenne le pouvoir, il avait cependant fixé un «horizon» à la tenue d'un référendum et s'y était tenu envers et contre tous. Personne n'a pu l'accuser de ne pas avoir joué franc jeu.

Le programme adopté au congrès de juin 2005 traduisait peut-être une trop grande précipitation aux yeux de certains, mais il ne manquait pas de cohérence. Si le PQ réquisitionnait l'appareil gouvernemental et engageait des fonds publics pour réaliser la souveraineté, le Québec serait de facto plongé dans une campagne référendaire qui ne pourrait pas durer indéfiniment. Dès lors, la tenue d'un référendum «le plus tôt possible dans un premier mandat» allait de soi.

Il ne faut pas s'imaginer qu'Ottawa laisserait le PQ mettre tranquillement en place les conditions d'une sécession en douceur. Les relations entre les deux ordres de gouvernement s'envenimeraient rapidement et il deviendrait impératif de demander à la population de trancher.

S'il est vrai que la proposition de Denis Monière n'a rien de très emballant pour un souverainiste pressé, elle a au moins le mérite d'être responsable. Les chances de voir le PQ reprendre le pouvoir avec 45 % des voix dans un avenir prévisible paraissent bien minces, mais il vaut mieux vérifier s'il y a suffisamment d'eau dans la piscine avant de plonger.

Faut-il comprendre que M. Larose déclencherait le processus d'accession à la souveraineté peu importe les circonstances? Heureusement, il assure n'avoir aucune prétention au poste de chef.

mdavid@ledevoir.com

Dumont engage Charest à se jeter dans le débat constitutionnel

Le chef adéquiste accuse le premier ministre de manquer d'ambition pour le Québec

ROBERT DUTRISAC

Québec — Le chef de l'Action démocratique du Québec, Mario Dumont, juge que la Constitution canadienne est mûre pour être rouverte prochainement et accuse le premier ministre Jean Charest de regarder le train passer.

«La Constitution est sur le point d'être rouverte», a affirmé Mario Dumont lors d'une conférence de presse portant sur la rencontre entre le premier ministre Stephen Harper et ses homologues provinciaux, demain à Ottawa.

«Les conditions d'une réouverture de l'enjeu constitutionnel sont toutes là, puis le gouvernement du Québec est assis dans le dernier banc de l'autobus plutôt que d'être assis dans des positions de leadership», a lancé le chef de l'opposition officielle d'un ton accusateur.

Selon M. Dumont, la nécessité d'entamer une nouvelle ronde de négociations constitutionnelles provient de la volonté de Stephen Harper de réformer le Sénat, de reconnaître le Québec comme nation dans la Constitution et d'encadrer le pouvoir fédéral de dépenser.

Le chef adéquiste a fait référence à une entrevue de fin d'année dans laquelle M. Harper a exprimé le souhait d'enchâsser dans la Constitution la résolution, adoptée à la Chambre des communes, qui reconnaît que les Québécois forment une nation. Dès que «le terrain sera fertile», avait précisé M. Harper.

«Comme Québécois, c'est une ouverture dont on doit

se réjouir», estime M. Dumont. Or «ça replace Jean Charest dans sa traditionnelle position épouvantable où le gouvernement fédéral en offre plus que le gouvernement du Québec en demande». Rappelons qu'en 1996, Mario Dumont avait proposé un moratoire d'une décennie sur tout débat constitutionnel ou linguistique.

Des attentes élevées

En ce qui a trait au dîner qui réunira demain les premiers ministres au 24, promenade Sussex, Mario Dumont a rappelé que M. Charest avait exigé à l'automne la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur la force du dollar et qu'il n'a obtenu qu'un «souper». Le chef adéquiste, qui souhaite l'abolition du Conseil de la fédération, préconise la tenue de conférences fédérales-provinciales statutaires et annuelles dont les ordres du jour seraient fixés conjointement.

Quoi qu'il en soit, M. Dumont a souligné que ses attentes sont «extrêmement élevées» à propos de cette rencontre, la première à survenir entre Stephen Harper et ses homologues provinciaux depuis l'élection des conservateurs, il y a presque deux ans.

Cette rencontre devrait exclusivement porter sur les enjeux d'ordre économique, a avancé M. Dumont. Dans un premier temps, Stephen Harper annoncera aujourd'hui une aide particulière à l'industrie forestière, et le chiffre de 500 millions a circulé. Le chef adéquiste estime que le Québec doit obtenir le tiers de cette somme, ce qui

correspond à la proportion d'emplois dans l'industrie forestière au Québec par rapport à l'ensemble canadien. Puis, à l'occasion du prochain budget fédéral, M. Harper doit apporter une aide substantielle au secteur manufacturier éprouvé par la force du dollar canadien et investir encore davantage dans les infrastructures, principalement en transports en commun, a fait valoir M. Dumont.

En outre, Mario Dumont estime que Jean Charest doit cesser d'affirmer que le déséquilibre fiscal est entièrement réglé. Ainsi, le chef adéquiste a insisté pour que le Québec réclame un rehaussement du financement fédéral de l'éducation post-secondaire, soit une somme de 500 millions.

Un exercice à la sauvette

À Ottawa, le chef libéral Stéphane Dion estime que rien de bien substantiel ne pourra émerger de cette rencontre des premiers ministres. Il a reproché à M. Harper de tenir un exercice à la sauvette. Il l'a accusé d'avoir bien peu de considération pour le fonctionnement de la fédération canadienne.

Le chef libéral estime donc que le premier ministre Harper aurait dû travailler avec ses homologues de l'Ontario et du Québec pour mettre sur pied un plan d'aide destiné au secteur manufacturier. M. Dion a aussi reproché à M. Harper de ne pas avoir collaboré avec les provinces qui ont déjà lancé des plans d'aide pour l'industrie forestière.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Référendum sur le Sénat

Harper devra modifier la loi avant d'aller de l'avant

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — La longue route qui mènerait à un référendum sur l'abolition ou la réforme du Sénat, tel que souhaité par Stephen Harper et Jack Layton, compte un obstacle de plus: la Loi référendaire fédérale adoptée en 1992 interdit en effet de tenir un référendum en même temps que des élections générales, ce que voudrait le premier ministre. De plus, le choix de réponses soumis à la population doit absolument être oui ou non, ce qui complique les choses lorsqu'on veut proposer le choix entre la réforme et l'abolition. Ces obstacles ne sont toutefois pas insurmontables.

Lors de son entrevue de fin d'année avec *Le Devoir*, le 19 décembre dernier, Stephen Harper s'était clairement exprimé en faveur d'un référendum sur l'avenir du Sénat, une idée d'abord lancée par le NPD à l'automne. «C'est une idée très intéressante», avait affirmé le premier ministre, ajoutant qu'il serait «bien intéressé d'écouter la véritable opinion de la population canadienne» à ce sujet.

Le premier ministre affirmait alors que la consultation populaire devrait se faire en même temps que le prochain scrutin général en raison du coût d'un tel exercice s'il est distinct, soit 300 millions de dollars (autant que des élections). De plus, Stephen Harper voudrait soumettre le choix entre l'abolition ou la réforme du Sénat et le statu quo.

Or, pour arriver à ses fins, le premier ministre devrait changer la Loi référendaire adoptée en 1992 avant la consultation populaire sur Charlottetown. L'article 6 de cette loi stipule que le référendum ne

peut pas être tenu durant une période électorale, y compris le jour du scrutin. De plus, à l'article 3, la loi stipule qu'on doit pouvoir répondre à la question par oui ou par non. Finalement, l'article 5 ajoute que la Chambre des communes ainsi que le Sénat doivent approuver la question soumise à la population. Un Sénat à majorité libérale pourrait donc causer des problèmes à cette étape.

John Enwright, porte-parole d'Élections Canada, a confirmé à *Le Devoir* que la Loi référendaire en vigueur «interdit de tenir un référendum pendant une campagne électorale», ajoutant toutefois qu'une législation «peut être modifiée». De fait, si la motion du NPD est adoptée aux Communes et que le gouvernement va de l'avant avec l'accord du Parlement, comme le souhaite Stephen Harper, cette loi pourrait être modifiée.

L'attaché de presse de Stephen Harper, Dimitri Soudas, a soutenu que le gouvernement n'en est pas encore là. «On a dit que l'idée du référendum sur le Sénat était intéressante, mais on n'est pas rendus à l'étape du comment et du processus», a-t-il dit.

Le politologue Tom Flanagan, un proche de Stephen Harper qui a été directeur des deux dernières campagnes électorales des conservateurs, estime quant à lui que cette loi est un obstacle assez considérable pour contrecarrer les plans de MM. Harper et Layton. Selon lui, le Bloc, le NPD et le PC seront incapables de s'entendre sur la question à être soumise à la population lors de la modification de la loi, ce qui fera tout échouer.

Le Devoir

Pas de vote de confiance avant le budget

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le chef du Parti libéral du Canada, Stéphane Dion, ne planifie pas de défaire le gouvernement conservateur avant que ce dernier n'ait déposé son budget, prévu pour la fin de février ou le début de mars. À moins que les deux autres partis d'opposition ne déposent une motion de censure de leur cru, le Parlement fédéral ne sera donc pas dissous d'ici là.

Lors d'une conférence de presse hier, M. Dion s'est à maintes reprises fait demander s'il voulait aller en campagne électorale cette année. Chaque fois, le chef libéral a répondu qu'il attendra de voir ce que contiendra le prochain budget conservateur. Un budget fait toujours l'objet d'un vote de confiance à la Chambre des communes. Jamais M. Dion n'a fait mention d'un vote de confiance.

Est-ce à dire que le Parti libéral renonce à provoquer

la chute du gouvernement avant l'énoncé financier? «Je ne rejette rien et je ne spéculerai pas sur ce qui pourrait se passer au Parlement», a d'abord répondu M. Dion. Pressé de dire si oui ou non ses troupes déposeraient une motion de censure, il a finalement tranché: «Je n'ai pas de plan en ce sens pour le moment.»

M. Dion subit d'énormes pressions pour renverser le gouvernement de Stephen Harper. Certains croyaient que le rapport de John Manley sur l'avenir de la mission canadienne en Afghanistan, prévu à la fin du mois alors que le Parlement reprendra du collier, pouvait constituer un bon prétexte. Cet automne, les députés libéraux avaient dû rester assis plutôt que de voter contre le discours du Trône, le minibus et même une motion bloquiste et provoquer ainsi des élections qu'ils ne croyaient pas pouvoir gagner.

Le Devoir

Jean Pelletier: le deuxième congédiement était le bon

BRIAN MYLES

Jean Pelletier a perdu une importante bataille dans le bras de fer opposant à Ottawa. La Cour d'appel fédérale a confirmé le bien-fondé de son deuxième congédiement à la tête de Via Rail en 2005, dans la foulée du scandale des commandites.

Dans une décision unanime, les trois juges de la Cour d'appel fédérale affirment que le ministre des Transports de l'époque, Jean Lapierre, a agi correctement en destituant M. Pelletier de la présidence du conseil d'administration de Via Rail, un poste prestigieux assorti d'un salaire annuel de 246 000 \$.

Le ministre Lapierre a consulté M. Pelletier avant de prendre sa décision; il n'avait pas l'esprit fermé, contrairement aux prétentions du principal intéressé, estiment les juges Robert Décary, Gilles Létourneau et Marc Noël. M. Pelletier n'avait tout simplement plus la confiance du gouvernement en raison de ses commentaires au sujet de Myriam Bédard. «Nous sommes au cœur du monde politique et, hormis les exigences minimales d'équité procédurale [...] il s'agit d'un monde dans lequel les tribunaux évitent de s'immiscer», tranche la Cour d'appel fédérale.

Les juges Décary, Létourneau et Noël renversent ainsi une décision de la Cour fédérale qui avait invalidé le décret parce que le conseil d'administration de Via Rail n'avait pas été consulté avant la destitution de M. Pelletier. La Cour d'appel fédérale réfute cet argument. Il serait curieux de solliciter l'avis du conseil en l'absence d'une loi explicite à cet effet, juge-t-elle. Une telle procédure reviendrait à consulter le président, qui est membre du conseil, au sujet de sa propre destitution, font remarquer les trois juges.

Jean Pelletier a été renvoyé une première fois en mars 2004, sans que le ministre des Transports de l'époque, Tony Valeri, lui offre l'occasion de faire valoir ses arguments. L'illégalité de cette destitution hâtive a été confirmée par la Cour fédérale. M. Pelletier a d'ailleurs obtenu en Cour supérieure une somme de 235 164 \$ en dommages contractuels et 100 000 \$ pour préjudice moral, pour un total de 335 164 \$. L'homme de main de l'ancien premier ministre Jean Chrétien est insatisfait du jugement, qu'il a porté en appel le 21 décembre dernier. Dans sa requête initiale, M. Pelletier réclamait une compensation salariale de près de 640 000 \$ et des dommages de 3,3 millions, pour un total de 3,9 millions. Son avocate, Carole Bureau, n'a pas rappelé *Le Devoir* hier.

Le Devoir

Arthur Quentin

Spécialiste des contrats

François Gendron

avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

SOLDE
du 10 au 26 janvier
20% SUR TOUT

50% sur certains produits sélectionnés

3960 Saint-Denis Montréal 514.843.7513

LES ACTUALITÉS

Mickey Mouse et Winnie l'Ourson, vendeurs de pizzas

La Coalition Poids dénonce l'association entre Sobey's et Disney pour attaquer le marché des enfants

FABIEN DEGLISE

Alors que la malbouffe fait de plus en plus de ravages chez les enfants, la Coalition Poids, un groupe qui milite pour de meilleures politiques publiques en matière de santé, a qualifié hier d'«inacceptable» la récente association entre le distributeur Sobey's/IGA et la multinationale américaine du divertissement Disney pour faire la promotion de plats surgelés et autres repas minute de marque Compliments, destinés aux consommateurs âgés de trois à douze ans.

Ce partenariat «éthiquement discutable» va d'ailleurs à l'encontre d'un «consensus social» sur la publicité destinée aux enfants et devrait inciter Québec à resserrer rapidement sa réglementation en la matière.

«Nous avons une fois de plus la preuve de l'offensive de l'industrie agroalimentaire, qui sollicite l'attention des enfants pour vendre ses produits», a commenté Martine Painchaud, de la Coalition québécoise sur la problématique du poids (CQPP). «Cette pratique est certes légale mais elle n'en est pas moins inacceptable à une époque où l'Organisation mondiale de la santé a ciblé le marketing intense de l'industrie agroalimentaire comme un des facteurs de l'épidémie d'obésité.»

En grande pompe, Sobey's a annoncé ce mardi le lancement de sa gamme de produits Compliments - Junior Disney, destinée aux enfants âgés de trois à douze ans et mettant en vedette des personnages de l'empire du divertissement. Mickey Mouse, Buzz Lightyear (*Histoire de jouets*) et M. Incroyable, entre autres, sont du nombre. Ils sont associés notamment à des galettes de viande hachée, des pizzas hawaïennes, des saucisses à hot-dog, des croquettes de pomme de terre en forme de lettres ou encore des nouilles sèches ou prêtes à manger à la sauce Winnie l'Ourson.

Rendre les parents fiers

«Avec l'augmentation du nombre de cas d'obésité infantile, nous nous préoccupons plus que jamais de ce que nos enfants mangent», a expliqué par voie de communiqué Scott Cooper, responsable de la marque maison chez Sobey's. Avec sa nouvelle gamme de produits, le distributeur souhaite donc «simplifier la tâche (des parents)» en leur fournissant des «repas délicieux et nutritifs dont ils peuvent être fiers».

La Fondation des maladies du cœur est également liée à cette campagne controversée: trois quarts des prêts-à-manger vendus sous la marque «Compliments - Junior Disney» sont en effet reconnus par son programme Visez Santé, une certification qui vise à orienter les choix des consommateurs.

«Ça fait longtemps que nous sommes associés à Sobey's, a justifié hier Danielle Côté, porte-parole de cette campagne. Les produits certifiés respectent effectivement nos critères et ceux du Guide alimentaire canadien. Et ce n'est pas parce qu'il y a Mickey dessus qu'ils ne sont pas bons pour la santé.» Elle a ajouté ceci: «Le lien avec Disney soulève effectivement beaucoup de questions chez le public. Nous devrions d'ailleurs bientôt nous pencher là-dessus pour voir s'il est temps ou non de revoir nos critères de sélection.»

En vertu de la Loi sur la protection du consommateur (LPC), le recours à des personnages reconnus par les enfants sur des emballages de produits qui leur sont destinés ne constitue pas une infraction au Québec. La raison? Même si la publicité ciblant les enfants de moins de 13 ans est interdite, un emballage n'est pas considéré comme un vecteur de publicité, selon la loi.

«C'est peut-être le temps de revoir cette disposition, a lancé Martine Painchaud. Ça n'a pas de sens quand on sait qu'un emballage est finalement un puissant support publicitaire pour séduire les consommateurs. D'ailleurs, doit-on rappeler que la majorité de ces consommateurs sont aujourd'hui en faveur d'un contrôle plus serré de la publicité destinée aux enfants?»

En avril dernier, 90 % des répondants à un sondage SOM commandé par la Coalition Poids avaient en effet réclamé un plus grand «contrôle de ce type de publicité». Les deux tiers d'entre eux plaident également pour un renforcement des dispositions de la LPC... sans doute pour éviter que des dérivés mettant en vedette des burgers de poulet et Woody, le cow-boy d'*Histoire de jouets*, ne se multiplient à l'avenir.

Le Devoir

EN BREF

Nouveau patron

L'Agence spatiale canadienne (ASC) a un nouveau président, par intérim, moins d'un an après la nomination de Laurier Boisvert à la tête de l'organisation. Le ministre fédéral de l'Industrie, Jim Prentice, a discrètement annoncé hier que c'est Guy Bujold qui le remplacera en attendant de trouver un successeur à M. Boisvert. Laurier Boisvert, ancien p.-d.g. de Telesat, avait pourtant été nommé à la tête de l'Agence spatiale canadienne en avril 2007. Il avait auparavant travaillé à l'Industrie Canada. Selon un porte-parole du ministre Prentice, Laurier Boisvert a quitté son emploi pour des raisons personnelles. Sur le site Internet de l'Agence spatiale canadienne, il est indiqué que M. Bujold a pris la relève le 1^{er} janvier dernier et assumera son rôle jusqu'à la nomination d'un nouveau président par le gouvernement fédéral. Avant d'accepter cette nomination, M. Bujold travaillait comme sous-ministre adjoint responsable des projets spéciaux au bureau du sous-ministre à l'Industrie Canada. Il a aussi travaillé à Infrastructure Canada, au ministère des Pêches et Océans, au ministère des Finances et au Secrétariat du Conseil du trésor à Ottawa. - *La Presse canadienne*

Soldats rapatriés

Trenton, Ontario — Les dépouilles des deux soldats canadiens à avoir récemment perdu la vie en Afghanistan sont arrivées hier après-midi à la base des Forces canadiennes de Trenton, en Ontario. L'avion militaire transportant les cercueils de l'adjudant Hani Massouh, âgé de 41 ans, et du caporal Eric Labbe, âgé de 31 ans, s'est posé vers 15h30. Les deux soldats canadiens ont été tués dimanche lorsque leur véhicule blindé a capoté non loin de Kandahar. Les deux hommes étaient membres du 2^e Bataillon du Royal 22^e Régiment, basé à Valcartier. - *La Presse canadienne*



L'eau était en train de submerger cette voiture, à Huntingdon, hier.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Après la pluie, les vents violents

Les risques d'inondations ont diminué, mais les pannes d'électricité se sont multipliées

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

Après la pluie, le Québec a eu droit à des vents forts hier. De puissantes rafales ont balayé la région de Montréal et la vallée du Saint-Laurent toute la journée. Résultat: plus de 100 000 abonnés privés d'électricité, beaucoup de dégâts un peu partout... mais moins de brouillard et de risques d'inondations que la veille.

À Montréal, les bourrasques ont dépassé les 90 km/h, le seuil à partir duquel Environnement Canada considère les vents «violents». Aucun incident grave n'a été signalé, mais les sursauts du redoux hivernal ont fait quelques petits dégâts.

De vieux arbres de la ville ont ainsi cédé sous les rafales et se sont écrasés. Vers midi, sur la rue Marie-Anne, près de la rue Boyer, une voiture était immobilisée, le toit défoncé sous le poids des branches d'un arbre déraciné. Tout juste à côté, le vent avait pulvérisé le capot d'une autre voiture. Des scènes semblables ont été relevées dans plusieurs régions. Ailleurs sur les routes, des camions ont été renversés.

Mais ce sont surtout les sacs de déchets et les bacs de recyclage qui ont essuyé le plus gros des rafales. Rarement Montréal aura-t-il semblé aussi sale qu'au début de l'après-midi hier: partout dans les rues, des déchets volaient. Bouteilles de plastique, papiers gras, cartons et poubelles vides étaient soufflés d'un trottoir à l'autre. Quelques sapins de Noël déposés en bordure de rue pour la collecte d'après les Fêtes étaient eux aussi saisis dans les tourbillons.

Comme c'est souvent le cas, les poteaux d'Hydro-Québec et les lignes électriques ont encaissé de durs coups. Vers 15h, plus de 100 000 abonnés n'avaient plus d'électricité, et il en restait toujours quelque 83 000 à 20h hier soir. Les régions de la Capitale-Nationale, de Lanaudière, des Laurentides, de la Montérégie, de Montréal et de l'Outaouais étaient les plus touchées. Hydro-Québec pensait pouvoir rétablir la situation en soirée hier alors que les vents devaient avoir perdu de leur vigueur.

Inondations

C'est toutefois en Montérégie que l'attention des autorités (et des médias) s'est surtout concentrée hier. Les chiffres bruts indiquent une situation loin d'être alarmante (dix personnes évacuées à Hunting-

don), mais la crue de la rivière Châteauguay a tout de même grandement inquiété les responsables.

La situation a été jugée suffisamment sérieuse pour que le ministre Benoît Pelletier, qui remplaçait hier son collègue de la Sécurité publique, se rende à Huntingdon afin d'annoncer que les sinistrés et la municipalité auront droit à une indemnisation de la part de Québec.

Dans la nuit de mardi à hier, des mouvements de glace sur la rivière Châteauguay ont provoqué un embâcle devant le centre-ville de cette petite municipalité dirigée par Stéphane Gendron. Selon Sophie Latreille, directrice générale de la firme Hydro Météo, qui surveille la crue des cours d'eau pour plusieurs municipalités, cet embâcle n'a résisté qu'une trentaine de minutes avant de céder et de se déplacer en aval.

Des chutes de pluie moins abondantes que prévu ont contribué à ne pas envenimer la situation au-delà du seuil critique. Selon Environnement Canada, qui attendait entre 10 et 15 millimètres de pluie, il en est plutôt tombé entre deux et quatre millimètres. Le niveau d'eau de la rivière Châteauguay s'est donc stabilisé en fin de journée hier à quelque 170 m³ par seconde et semblait être sous contrôle au moment de mettre sous presse.

Hydro Météo surveillait tout de même attentivement les mouvements d'un autre couvert de glace situé en amont de Huntingdon, qui pourrait lui aussi former un embâcle plus bas. De telles situations surviennent «deux ou trois fois par année», selon le maire Gendron. «La surprise, c'est que ça survienne au début de janvier, c'est deux mois plus tôt que d'habitude.»

Près de Huntingdon, la crue des eaux a forcé la fermeture de quelques routes. À Hinchinbrook, quelque 30 cm d'eau recouvraient la chaussée tandis que de nombreux poteaux de téléphone avaient été abattus par le vent. À Châteauguay, des travaux de déglacage et d'excavation amphibie ont été menés afin d'empêcher la formation d'un embâcle.

À Beauceville, la crue de la rivière Chaudière n'a pas forcé d'évacuation. À Sainte-Brigitte-de-Laval, 200 personnes ont été évacuées en quelques heures mais ont pu réintégrer leur demeure en fin de journée. Là aussi, il y a eu plus de prévention que de dommages.

Le Devoir



Cette bicyclette disparaissait presque complètement sous les pages d'un journal emporté par le vent.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Des passagers d'un avion de ligne mis en quarantaine pour cause de gastro-entérite

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Pas moins de 75 passagers ont été mis en quarantaine préventive à leur arrivée à Toronto, mardi soir, en raison d'une flambée soudaine de gastro-entérite aiguë. Cette procédure, apparemment exceptionnelle, a été déclenchée après qu'une poignée de voyageurs sont tombés malades au cours du vol qui les ramenait de Tel-Aviv. Près de 24 heures plus tard, les renseignements étaient distillés au compte-gouttes, laissant planer beaucoup de mystère sur cette affaire.

À cette période de l'année, la gastro-entérite est très fréquente. L'intensité de celle qui est apparue à bord cet avion comptant 200 passagers à son bord semble l'être beaucoup moins. La petite flambée a en effet mobilisé plusieurs organisations, dont l'Agence de la santé publique du Canada, l'Agence des services frontaliers du Canada et la direction de l'aéroport Pearson. De concert, celles-ci ont ordonné la détention préventive de 75 passagers, qui ont aussitôt été placés sous observation.

Parmi ceux-là, 47 (qui ne présentaient d'ailleurs au-

cul symptomatique) ont été libérés après un examen sommaire. Les 28 autres, dont trois qui présentaient des symptômes jugés très sévères par l'Agence de la santé publique, ont été soumis à une seconde batterie de tests. Au final, ces voyageurs, qui faisaient tous partie d'un même groupe à l'exception de trois, ont été autorisés à franchir les douanes et à regagner leur domicile. Un seul a dû être hospitalisé pour ne recevoir son congé qu'hier.

Au lendemain de cet épisode, beaucoup de questions restaient toutefois en suspens, au premier chef dans l'esprit des passagers eux-mêmes. À la chaîne CTV, un passager s'est d'ailleurs plaint du secret qui a entouré toute la procédure. «On ne nous a rien dit. Nous sommes descendus de l'avion et on nous a mis à part. On nous a fait mettre des masques et des blouses blanches et nous avons attendu une heure avant qu'on nous dise de rentrer chez nous.»

Au *Toronto Star*, un autre passager, Matt Coleman, s'est également plaint de ne pas avoir été suffisamment informé. Il s'est par ailleurs étonné de voir que les voyageurs n'avaient pas été départagés avant d'avoir gagné les douanes. «Ils n'ont pas séparé les per-

sonnes malades de celles qui ne l'étaient pas», a raconté le jeune homme, affirmant que ce ne sont pas trois mais bien huit passagers qui présentaient de forts symptômes.

À l'Agence de la santé publique, on a préféré émettre un communiqué laconique plutôt que de répondre aux questions pourtant formulées par écrit, tel qu'exigé. Il a notamment été impossible de savoir si de telles procédures sont communes, ni même de connaître les éléments qui les ont justifiées. L'Agence a toutefois précisé que les voyageurs ont été mis en quarantaine de manière préventive et non pas en vertu de la Loi sur la quarantaine.

L'Agence a également souligné que cet épisode ne doit pas être considéré comme un «problème de santé publique sérieux». Par mesure de précaution, elle a quand même recommandé à Air Canada de désinfecter soigneusement l'appareil de manière à éliminer tout risque de propagation du virus.

Le Devoir
Avec la Presse canadienne

Décès du fondateur de l'Institut interculturel de Montréal

STÉPHANE BAILLARGEON

C'était une sorte de commission Bouchard-Taylor à lui tout seul. Grand défenseur du dialogue interreligieux depuis des décennies, fondateur de l'Institut interculturel de Montréal en 1963, le père Jacques Langlais est décédé cette semaine. Il avait 87 ans.

«L'interculturalisme, l'interreligieux et la paix: voilà les trois points qui ont guidé son action et sa pensée toute sa vie, a résumé Agustí Nicolau-Coll, directeur adjoint de l'IIM. Cet homme favorisait les points de dialogue. Lui-même était un homme-pont.»

Né à Rivière-Bleue en 1921, membre de la Congrégation de Sainte-Croix, Jacques Langlais étudia à l'Institut d'ethnologie et de sociologie religieuse de Paris et à l'Institute of Islamic Studies de l'université McGill. Il obtient un doctorat en sciences religieuses (hin-

douisme, bouddhisme et confucianisme) de l'université McMaster en 1976.

Sa carrière le mène pourtant à l'extérieur du champ universitaire. Il participe à la fondation des revues savantes *Orient* (1953-69), *Studies in Religion - Sciences religieuses* (1971, toujours publiée) et *Medium* (1980-92). Il met en place le Centre Monchanin, inspiré du père français Jules Monchanin, précurseur des échanges interreligieuses au XXe siècle. Le centre devient l'IIM en 1990. L'IIM se veut toujours un «centre de réconciliation, de rapprochement et de solidarité interreligieuses, interculturelles et interraciales entre les peuples et les personnes».

En 1980, le père Langlais fonde aussi la Conférence mondiale des religions pour la paix, secteur du Québec. Il met par exemple en œuvre le projet d'Autobus de la paix qui permet à des jeunes de découvrir les ré-

servés amérindiennes du Québec et l'Amérique à travers les lieux des Premières Nations. La même année, il participe à la création de l'Institut québécois sur la culture juive et, dix ans plus tard, du groupe Dialogue Saint-Urbain, sur le même thème du rapprochement entre juifs et chrétiens.

Cette question l'occupe toute sa vie. Il publie *Les pierres qui parlent* (1992) sur ce sujet avec l'historien David Rome ainsi que *Juifs et Québécois - 200 ans d'histoire commune* (1986). Il reçoit d'ailleurs le premier prix Ezekiel-Hart du Congrès juif canadien en 1994. Son autobiographie, intitulée *Du village au monde - À la rencontre des cultures*, paraît en 2000.

Un service religieux sera célébré à la mémoire du père Jacques Langlais lundi à l'oratoire Saint-Joseph de Montréal.

Le Devoir

LE MONDE

Chávez saurait où sont les otages

Caracas a fait une demande à Bogotá pour aller les chercher

Caracas — Le président vénézuélien Hugo Chávez a affirmé hier avoir reçu les coordonnées du lieu où pourraient être libérés les deux otages de la guérilla colombienne des FARC et souhaité qu'une nouvelle opération puisse avoir lieu dès aujourd'hui.

« Cette fois, oui, je viens de recevoir des Forces armées révolutionnaires de Colombie [FARC] les coordonnées, là-bas, dans les montagnes de Colombie », a-t-il dit lors d'un discours public.

M. Chávez a précisé que Caracas avait envoyé une demande officielle au gouvernement de la Colombie et attendait l'autorisation d'aller récupérer les otages dans le département colombien de Guaviare, dans le sud-est du pays.

« Espérons que demain [aujourd'hui] à la première heure des hélicoptères du Comité international de la Croix-Rouge décolleront pour se rendre dans le Guaviare », a-t-il déclaré.

La guérilla marxiste s'est engagée à remettre au dirigeant socialiste du Venezuela deux otages: Clara Rojas, 44 ans, ad-

jointe de l'ex-candidate à la présidentielle Ingrid Betancourt, enlevée avec elle en 2002, et l'ancien parlementaire Consuelo Gonzalez, 57 ans, capturée en septembre 2001.

Les FARC avaient aussi promis de libérer Emmanuel, le fils de Mme Rojas, né d'une relation consentie avec un guérillero il y a trois ans, avant de reconnaître que l'enfant se trouvait dans un foyer pour mineurs à Bogotá.

« L'enfant Emmanuel est déjà à Bogotá, grâce à Dieu », a rappelé M. Chávez, qui s'exprimait lors d'une cérémonie organisée en l'honneur des équipes nationales de volleyball, récemment sélectionnées pour les JO 2008.

Une opération humanitaire internationale, chapeauté par le Venezuela, pour aller chercher les otages dans la forêt colombienne s'était soldée par un échec fin décembre. La guérilla avait alors invoqué des opérations de l'armée colombienne dans la région où devait avoir lieu la libération.

Agence France-Presse

L'argent n'a pas d'odeur

À Naples, la mafia transforme les ordures en or

Naples — L'argent n'a pas d'odeur, affirmait l'empereur Vespasien, et de nos jours la mafia napolitaine va plus loin: elle transforme les ordures en or.

Des quartiers entiers de la grande ville du sud de l'Italie croulent sous les sacs poubelles depuis des semaines. Le ramassage des ordures est suspendu en raison de la saturation des décharges publiques de la région et les habitants de la Campanie s'interrogent sur les véritables causes de cette situation.

Embarrassé, le gouvernement de Rome a dépêché sur place l'ancien chef de la police nationale, Gianni De Gennaro, avec un mandat de quatre mois pour trouver une solution.

Erreurs de gestion, corruption et emprise de la mafia locale, la Camorra, sont les explications les plus souvent avancées.

« Avant 1994, la Camorra contrôlait tout le cycle d'élimination des déchets domestiques », rappelle Michele Buonomo, président du groupe écologiste Legambiente Campania.

Il y a 14 ans, le gouvernement, décrétant un véritable état d'urgence, a nommé un commissaire spécial chargé « de mettre de l'ordre dans les ordures » et d'assurer le fonctionnement normal du ramassage et de l'élimination des déchets, en l'arrachant à la mainmise de la mafia.

« La Camorra, ce qui l'intéresse surtout, c'est le contrôle des décharges », explique Buonomo. Selon lui, les mafieux utilisent ces décharges pour amasser non seulement les ordures ménagères, mais aussi des déchets industriels venant de toute la péninsule, au mépris de la législation et de la santé publique. Ces activités illégales seraient peut-être même proportionnellement plus lucratives que le trafic de drogue, dit-il.

Toujours présente

Le plan de 1994 visait à rétablir un contrôle public sur les décharges et à définir une stratégie cohérente d'élimination des déchets. Quatorze ans plus tard, après six commissaires spéciaux et deux milliards d'euros d'argent public dépensés, la Camorra est toujours là.

Les décharges officielles — en nombre insuffisant — ne sont plus sous son contrôle, mais elle a trouvé des moyens détournés pour poursuivre ses activités lucratives, qui lui rapporteraient encore six milliards d'euros par an, au plus grand mépris des règles environnementales.

La mafia reste active dans le

transport des déchets et dans la gestion de décharges « sauvages » en pleine campagne, une source de pollution qui expliquerait le taux anormalement élevé de certains cancers dans la région.

Les familles de la Camorra ont également acheté des terrains à des prix sacrifiés, en menaçant les propriétaires, puis les ont revendus au prix fort aux compa-

La Camorra a trouvé des moyens détournés pour poursuivre ses activités lucratives, qui lui rapportent encore six milliards d'euros par an

gnies officielles chargées du stockage des déchets, affirme Buonomo. Des déchets destinés à être brûlés dans un incinérateur géant... qui devait être inauguré fin 2007 mais pourrait ne pas voir le jour avant l'an prochain.

Reste que la mafia, si elle joue un rôle dans la situation actuelle, n'est pas la seule en cause. Magouilles politiques, économies de bouts de chandelle, laxisme dans la gestion sont aussi à blâmer.

État de siège

« Ce n'est pas la Camorra qui a créé cette situation d'urgence », affirme Roberto Saviano, auteur de *Gomorra*, un ouvrage de référence sur la mafia napolitaine. « Elle n'aime pas les situations d'urgence et elle n'en a vraiment pas besoin. Quoi qu'il arrive, elle veut faire de l'argent et continuer à en faire. »

Pour répondre aux besoins les plus urgents, les autorités ont prévu la réouverture d'une décharge fermée depuis 11 ans, à Pianura, un faubourg de l'ouest de la ville, afin d'y déposer les 110 000 tonnes de déchets amassés dans la région.

Mais les riverains de l'ancienne décharge de Pianura, hostiles à sa réouverture car inquiets pour leur santé, en bloquent les accès depuis samedi. Ils ont affronté à plusieurs reprises les forces de l'ordre, bloqué des routes et des voies ferrées.

Le quartier, qui est pratiquement bouclé, ressemble à une zone de guerre, avec des barrières gardés le jour par de paisibles habitants mais la nuit par des bandes de jeunes qui n'hésitent pas à attaquer les forces de l'ordre. Deux policiers ont été blessés mardi soir.

Hier, quelques camions ont été autorisés à entrer à Pianura pour livrer des produits de première nécessité aux magasins.

Les services du président du conseil, Romano Prodi, ont laissé entendre que le projet de réouverture de la décharge de Pianura pourrait être abandonné. La décision finale reviendra à De Gennaro, qui est arrivé hier à Naples.

Reuters

250 000 déplacés
L'Union africaine entreprend une mission de conciliation au Kenya

Le président de l'Union africaine, le Ghanéen John Kufuor, a rencontré hier le chef de l'État, Mwai Kibaki, et son grand rival, Raila Odinga, pour tenter de sortir le Kenya de l'impasse politique après l'élection présidentielle contestée du 27 décembre.

Les affrontements qui ont suivi la proclamation de la réélection de Kibaki ont fait un demi-millier de morts et déraciné 255 000 personnes dans tout le pays.

Kufuor, en visite pour 24 heures à Nairobi, a d'abord vu Kibaki dans sa résidence officielle de State House, puis s'est rendu dans un hôtel pour des discussions avec Odinga. Il n'a fait aucune déclaration à l'issue de ces rencontres.

Dans un communiqué, les services de la présidence kenyane ont précisé que Kibaki avait redit au président de l'UA sa volonté de dialoguer avec l'opposition et de tendre la main à tous les dirigeants du pays. « A présent que la paix revient, son gouvernement partiellement constitué continuera de tendre la main aux dirigeants kenyans », précise le communiqué.

Kibaki a nommé mardi 17 ministres de son futur gouvernement. Cette annonce a provoqué des émeutes dans les rues de Kisumu, fief politico-ethnique d'Odinga, dans l'ouest du Kenya, limitrophe de l'Ouganda. Selon un journaliste local, un manifestant a été abattu par



MIKE HUTCHINGS REUTERS

Une Kényanne déplacée en banlieue d'Eldoret.

la police. À Nairobi, des partisans de l'opposition sont également descendus dans les rues, certains armés de pangas (machettes).

Atmosphère viciée

Pour le *Daily Nation*, principal quotidien du pays, ces nominations, parmi lesquelles on retrouve plusieurs figures haïes par l'opposition, pourraient « empoisonner

l'atmosphère ». « Pour les partisans du président Kibaki, ce sera une affirmation de ses positions. Pour tous les autres qui s'interrogent sur la légitimité de sa présidence, cela va être interprété comme un signe de mauvaise volonté avant des discussions sur le point de commencer », écrit le journal.

Kibaki a fait hier sa première apparition publique depuis sa réélec-

tion en rendant visite à des milliers de réfugiés près d'Eldoret, dans l'ouest du pays, où se sont produites les pires violences. Il a promis à la foule de punir les responsables des massacres.

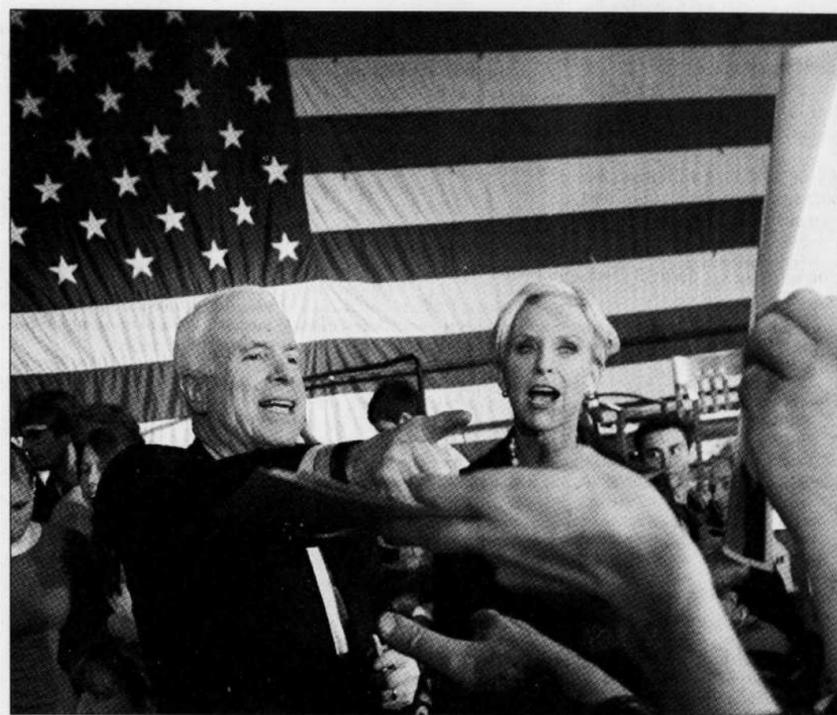
Officiellement, les violences politico-ethniques qui ont suivi l'annonce de la victoire de Kibaki à l'élection du 27 décembre ont fait 486 morts. Des ONG évoquent un nombre supérieur à 500 morts, tandis que l'opposition estime que le bilan pourrait être proche du millier.

Les Nations unies ont annoncé hier qu'elles avaient détourné de l'aide destinée aux réfugiés de la Somalie vers le Kenya à la suite des violences.

Emmanuel Nyabera, porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), a déclaré que 24 tonnes de couvertures et de savon entreposées dans le nord-est du Kenya à l'intention des réfugiés somaliens allaient être distribuées aux familles nécessiteuses de Nairobi.

Des milliers de femmes et enfants vivent à ciel ouvert dans la capitale à la suite des émeutes à connotations ethniques qui y ont éclaté, principalement dans les bidonvilles. De l'aide entreposée en Tanzanie et à Doubaï sera également distribuée dans le reste du pays, a-t-il dit.

Reuters



JIM YOUNG REUTERS

Le sénateur John McCain et son épouse étaient déjà au Michigan hier matin.

Les primaires américaines

Pas de répit pour les candidats

Quatre rendez-vous cruciaux attendent les aspirants à la Maison-Blanche

Dans une course plus ouverte que jamais après les victoires mardi soir dans le New Hampshire d'Hillary Clinton et de John McCain, les prétendants à la Maison-Blanche ont quatre rendez-vous importants d'ici la fin du mois avant d'aborder le « méga-mardi » du 5 février.

« Nous allons assister à une véritable compétition entre Clinton et Obama », assure Paul Herrson, directeur du Centre de politique américaine de l'Université du Maryland.

Quatre États (Michigan, Nevada, Caroline du Sud et Floride) organisent des primaires et caucus d'ici la fin du mois et, en cas de mauvaise performance, certains candidats pourraient devoir mettre un terme à leurs ambitions présidentielles avant même le « méga-mardi ».

La sénatrice de New York a battu sur le fil mardi soir le jeune sénateur noir de l'Illinois Barack Obama, donnant un nouveau souffle à sa campagne. Mme Clinton avait absolument besoin d'une victoire avant le « méga-mardi », alors qu'une vingtaine d'États, dont New York et la Californie, sélectionneront à leur tour le candidat à l'investiture.

La victoire du « revenant » John McCain dans la primaire républicaine laisse également le champ grand ouvert dans le camp républicain.

Mme Clinton a évoqué hier l'émergence d'un lien « personnel et profond » avec les électeurs, tandis que son rival malheureux Barack Obama mentionnait « une bataille âprement disputée ».

Chez les républicains, l'ancien gouverneur du Massachusetts Mitt Romney, un riche homme d'affaires mormon, a absolument besoin d'une victoire dans le Michigan le 15 janvier. M. Romney, qui a passé son enfance dans cet État dont son père fut le gouverneur, devra batailler durement contre M. McCain.

« M. Romney a dépensé énormément de temps et d'argent dans l'Iowa et le New Hampshire; or il n'a remporté ni l'un ni l'autre », a constaté James Gimpel, un ex-

pert de l'Université du Maryland. Si M. Romney ne parvient pas à s'imposer dans le Michigan, « ses jours dans la course semblent comptés », a-t-il estimé.

Côté démocrate, le Michigan aura surtout une valeur symbolique. La direction nationale du parti conteste la date choisie par les démocrates locaux et a décidé de ne pas tenir compte du résultat du scrutin.

Privés d'une vraie compétition dans le Michigan, les candidats démocrates devront se concentrer sur les caucus du Nevada prévus le 19 janvier. Un important syndicat de cet État a appelé hier ses adhérents à voter pour M. Obama. Le Syndicat des employés de la restauration revendique 60 000 adhérents et représente une force politique importante dans cet État.

Ce soutien syndical constitue un revers pour Mme Clinton et l'ancien sénateur de la Caroline du Nord John Edwards, qui courtise les syndicats avec son discours axé sur la défense des classes moyennes.

Le 19 janvier, les républicains auront surtout les yeux rivés sur la Caroline du Sud. L'ancien gouverneur de l'Arkansas, Mike Huckabee, vainqueur de l'Iowa et honorable 3^e dans le New Hampshire, peut de nouveau créer la surprise. Les primaires démocrates de la Caroline du Sud auront lieu le 26 janvier. Pour M. Edwards, natif de cet État et ancien sénateur de la voisine Caroline du Nord, ce sera quitte ou double.

Le 29 janvier, la Floride se prononce. Côté démocrate, la situation est similaire à celle du Michigan. Pour les républicains, en revanche, ce test s'annonce crucial.

L'ancien maire de New York Rudolph Giuliani a pratiquement tout misé sur cet État. Un échec en Floride compromettrait sérieusement ses chances d'obtenir l'investiture. « Giuliani joue son va-tout en Floride », estime Eric Davis, professeur de sciences politiques au collège Dartmouth, dans le New Hampshire.

Agence France-Presse

Proche-Orient

Bush évoque une occasion de paix

Jérusalem — Le président George W. Bush a entamé hier sa première visite en Israël et en Cisjordanie en affirmant déceler « une nouvelle occasion de paix » pour cette région secouée par la violence depuis le début de son mandat, il y a sept ans.

« Nous recherchons une paix durable. Nous voyons une nouvelle occasion pour la paix, ici en terre sainte, et pour la liberté à travers la région », a dit Bush, dont l'espoir de dynamiser le processus lancé en novembre à Annapolis se heurte au scepticisme diplomatique ambiant.

Bush a fait plaisir à ses hôtes en parlant de garantir la sécurité d'Israël « en tant qu'État juif », revendication rejetée par le président palestinien Mahmoud Abbas, qu'il rencontrera aujourd'hui à Ramallah. Celui-ci y voit un moyen détourné de dénier le « droit au retour » des réfugiés du conflit de 1948.

Le président américain tentera durant son séjour de pousser Olmert et Abbas à hâter le processus précaire lancé à la réunion d'Annapolis et censé les conduire à un règlement global de leurs contentieux avant son départ de la Maison-Blanche, dans un an exactement. — Reuters

Un membre de l'Arche de Zoé est mis en examen

Paris — Alain Peligat, l'un des six membres de l'Arche de Zoé condamnés au Tchad pour tentative d'enlèvement d'enfants, a été mis en examen hier à Paris pour aide au séjour irrégulier d'enfants mineurs.

Deux autres membres de l'association humanitaire, l'infirmière Nadia Merimi et le pompier Dominique Aubry, ont été entendus en qualité de témoins assistés. Deux autres membres de l'Arche de Zoé devraient être déférés ce matin devant un juge d'instruction après leur audition par la brigade des mineurs, a-t-on déclaré de source judiciaire.

Outre le chef d'aide au séjour irrégulier d'enfants mineurs, ils pourraient être mis en examen pour exercice illégal de l'activité d'intermédiaire en vue d'adoption et esroquerie. Ces trois délits sont respectivement passibles d'un an, de dix ans et de cinq ans de prison.

Eric Breteau et ses compagnons ont été condamnés au Tchad à huit ans de travaux forcés pour tentative d'enlèvement d'enfants et transférés le 28 décembre en France pour y purger leur peine. — Reuters

ÉDITORIAL

Elle respire

Aujourd'hui, Hillary Clinton ainsi que l'establishment du Parti démocrate qui l'appuie respirent tandis que le républicain John McCain, lui, est aux anges. Chez les premiers, la course à l'investiture présente d'ores et déjà tous les éléments qui font les bons suspenses. Chez les seconds, on se demande si McCain ne vient pas de devancer Rudolph Giuliani dans le rôle du favori.

Une fois encore, le simple électeur a infligé une giflette — et quelle giflette! — aux sondeurs. À la veille du scrutin, les apprentis sorciers de la science politique affirmaient que Barack Obama l'emporterait par au moins 10 % sur Clinton. Au final, cette dernière a été victorieuse par au moins trois points d'écart. Entre les calculs supposés aussi fins que savants des uns et les affections politiques des autres, la marge a donc été de 13 %!

Toujours est-il que les enquêtes des Gallup, Zogby et autres expliquent, en partie du moins, la dose d'agressivité que les conseillers de Hillary Clinton, son mari Bill au premier chef, ont inoculée au cours des 48 dernières heures. Les attaques concentrées sur Barack auraient convaincu un bon contingent d'individus inscrits comme indépendants sur les listes électorales d'opter pour la candidate de l'état-major démocrate. À cela s'ajoute le sanglot retenu lors d'un déjeuner, diffusé en boucle sur certains réseaux télé. Ce zeste d'émotivité considérée comme la marque d'une humanité certaine par bien des personnes a fait le reste.

De retour parmi le duo de tête, Clinton s'emploie dès à présent à conquérir les cœurs des résidents du Nevada et de la Caroline du Sud, où auront lieu les prochaines primaires. Et alors? On espère, et avec raison, que la sénatrice de l'État de New York mettra une sourdine à la formulation de propos assassins dont Obama est la cible. Certains avancent qu'en agissant comme elle l'a fait, Clinton adopte les méthodes au demeurant malsaines qui avaient fait le succès de Bush en l'an 2000.

D'autres, notamment des élus, lui ont adressé une mise en garde. À trop insister sur son expérience de parlementaire par rapport à celle d'Obama, on encourage un décryptage serré de son bilan et on permet ainsi à ce dernier d'insister sur les positions de celle-ci en ce qui concerne notamment l'Irak. Elle a été favorable à l'invasion alors qu'Obama s'y est opposé. L'Iran? L'avocat de Chicago serait prêt à discuter avec les dirigeants iraniens, contrairement à l'avocate.

Cela étant, lors des prochains épisodes de la saison, Clinton bénéficiera dans certains États d'un avantage indéfinissable. Lequel? Seuls les démocrates affichés comme tels, inscrits comme tels, ont droit de vote, les indépendants étant condamnés au silence. Or, jusqu'à présent, Hillary Clinton a récolté davantage de voix des démocrates qu'Obama et inversement pour les indépendants. On ne le répètera jamais assez: elle est la candidate de l'establishment démocrate, de Washington.

Du côté des républicains, la victoire de McCain est d'autant plus surprenante que l'écart avec Mitt Romney est imposant quand on songe que ce dernier était donné gagnant aussi bien dans le New Hampshire que dans l'Iowa il y a une quinzaine encore. Surprenante également parce que Romney est un ancien gouverneur de l'État voisin, le Massachusetts. Or, chaque fois qu'un ex-élu de ce dernier État s'est présenté dans le New Hampshire, il a terminé en tête.

À la suite de ses défaites consécutives, Romney a perdu l'élan qu'il avait avant Noël. Et ce, au profit de McCain davantage qu'à celui de Giuliani. Car s'il est vrai que l'ex-maire de New York ne s'est pas arrêté dans les cafés des villes du «Granite State», cela ne signifie pas pour autant qu'il n'ait pas fait campagne. En fait, c'est oublier que les dépenses qu'il a consenties ont dépassé celles de McCain et Romney réunies. En finissant loin derrière, Giuliani apparaît donc comme un piètre organisateur de campagne et McCain comme un abonné au sursaut.

Minable!

Le gouvernement de Stephen Harper entretient de bien mauvaises relations avec sa haute fonction publique. Il voit partout des libéraux qui ne penseraient qu'à saboter son action. Il a la même perception du travail de la presse parlementaire et même de la magistrature.

Qu'il y ait des fonctionnaires proches des libéraux au sein de la haute fonction publique ou des sociétés d'État fédérales n'a rien d'étonnant. Le Parti libéral a exercé le pouvoir pendant près de 70 ans au cours du dernier siècle. Il a bien sûr fortement imprégné l'appareil étatique de sa culture. Le gouvernement de Brian Mulroney s'était heurté aux mêmes difficultés en arrivant au pouvoir, en 1984. Après des mois de lutte sourde, il avait trouvé un compromis honorable qui avait consisté en la nomination au poste de greffier du Conseil privé d'un fonctionnaire de carrière, respecté à la fois du premier ministre et de la haute fonction publique. Ce compromis s'incarnait dans la personne de Paul Tellier.

Minoritaire, le gouvernement Harper a plutôt décidé d'affronter ses fonctionnaires en leur disant clairement qu'à la première occasion, ils seront écartés, limogés ou démis. C'est le message nullement équivoque qui se trouve dans la lettre du ministre des Ressources naturelles, Garry Lunn, à la présidente de la Commission canadienne de sécurité nucléaire (CCSN), Linda Keen. Il la menace de congédiement pour manquement à son devoir, lui reprochant de ne pas s'être pliée à ses ordres dans le dossier du réacteur nucléaire de Chalk River, dont l'arrêt à la fin de 2007 a créé une pénurie d'isotopes à usage médical. Pour que tous comprennent, la lettre a été divulguée à un journal d'Ottawa.

L'attaque du ministre Lunn est stupéfiante. D'abord parce que la CCSN est un organisme quasi judiciaire, donc indépendant. Un ministre n'a pas d'ordre à lui donner. Puis parce que les fautes de la crise des isotopes se trouvaient au ministère de M. Lunn, qui n'a pas réagi aux premières informations qui lui avaient été transmises par la CCSN ainsi qu'à l'Énergie atomique du Canada, une société d'État qui est l'objet de nombreuses critiques et qui était alors présidée par un ancien militant conservateur.

Heureusement, Mme Keen n'est pas peureuse. Elle a longuement répliqué au ministre, démontrant qu'elle n'a pas manqué à son devoir, que son devoir est justement d'exercer en toute indépendance son mandat d'assurer le public contre les dangers du nucléaire. Elle a raison de réagir fermement, car au-delà de sa personne, c'est l'indépendance des tribunaux administratifs qui est en cause.

L'attaque du ministre Lunn est malhabile. En plus d'accroître les tensions entre le gouvernement conservateur et l'appareil administratif, il occulte les vraies causes du dérapage survenu dans cette crise des isotopes. Alors qu'il faudrait protéger les Canadiens contre la répétition d'une telle crise qui a mis à risque la santé de dizaines de milliers de Canadiens et d'étrangers, ce ministre songe plutôt à sauver sa peau. Plutôt minable comme comportement! C'est lui qu'il faudrait congédier.

bdescoteaux@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

UN SOUPER AU 24 SUSSEX DRIVE OÙ ON DISCUTERA DES PROBLÈMES DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE...



L E T T R E S

VLB
a-t-il perdu le nord?

Peut-être ce texte m'attirera-t-il l'épithète de jeune intellectuel de gauche méprisant, mais au-delà de cette vulgaire étiquette qu'affectionne particulièrement Victor-Lévy Beaulieu, il y a parfois de ces inepties qui doivent être déboulinées de part en part. Si VLB subit la critique de certains de ses contemporains, est-il possible que ce soit dû fait qu'une part de ses raisonnements ne tiennent tout simplement pas la route?

Dans son texte paru dans *Le Devoir* du 7 janvier, VLB se livre à une réflexion tout à fait farfelue et déconcertante. Selon ses dires, l'ADQ de Mario Dumont souhaiterait tout bonnement démanteler les commissions scolaires «dans le but de rendre plus humaine l'éducation». C'est à croire que l'ADQ serait le dernier refuge des humanistes québécois. Comment peut-on en arriver à une telle conclusion alors que les valeurs proclamées de l'ADQ sont, entre autres choses, le profit élevé au rang de culte, la compétition sans bornes et l'utilitarisme réducteur? Les seules visées de ce parti en matière d'éducation s'enracinent bien plus dans le clientélisme politique que dans quelque prétention humanisante que ce soit.

A vrai dire, c'est la même froide logique comptable — proprement néolibérale — qui l'a motivée à vouloir forcer les prestataires de l'aide sociale dits aptes à l'emploi à retourner travailler pour le patronat au salaire minimum... sous peine d'itinérance après avoir passé quatre ans à faire «la grosse vie» avec 572 \$ par mois! Tout cela alors qu'une bonne partie d'entre eux attendent déjà sur une liste un emploi qu'ils ne choisiraient même pas. Risibles impératifs économiques à la sauce adéquate. Mais en bon citoyen qu'il est, VLB ne devrait-il pas s'être consciencieusement informé au sujet de son nouveau parti?

Mais selon VLB, ce serait plutôt en raison de la peur du changement que l'ADQ en vulerait plus d'un. Selon lui, si on ne veut pas se joindre à ce parti droitiste pour re-

mettre une fois pour toutes en question nos acquis sociaux, c'est par crainte de bousculer nos certitudes. Et encore plus saugrenue est l'interrogation qu'il lance avec le plus grand sérieux du monde: «Serait-ce que la bourgeoisie politique et sociale qui se partage les profits de ce conformisme ne voit pas l'intérêt de changer en profondeur le type de société dans lequel on vit, qui donne presque toute la richesse à quelques-uns et accule tous les autres à l'appauvrissement?» Si on comprend bien, c'est en votant pour l'ADQ qu'on pourrait renverser ce système inégalitaire? Sérieusement... Il ne faudrait surtout pas qu'il se surprenne ensuite de soulever l'ire des gens qui, solidaires, campent véritablement à gauche au Québec.

Ugo Gilbert Tremblay
Québec, le 8 janvier 2008

Méprise
sur à peu près tout

Le commentaire de Victor-Lévy Beaulieu à propos du bilan politique dégageé en 2007 par l'ADQ me semble plutôt superficiel. (*Le Devoir*, le 7 janvier 2008). C'est faire preuve d'une bien faible analyse que de saluer le statut d'opposition officielle accordé à l'ADQ du fait que ce parti nous a épargné les habituelles lois-décrets de fin d'année.

Cette réalité est plutôt le fait d'un gouvernement minoritaire. Peut-être aurait-il fallu que M. Beaulieu suive, fin décembre 2007, les travaux de la commission parlementaire sur le projet de loi privé n° 204 visant à transformer en loi du Québec une scandaleuse entente financière concoctée en catimini entre la Ville de Lévis et le consortium Rabaska. Il aurait alors constaté l'à-plat-ventrisme réfléchi et volontaire dont l'ADQ a fait preuve pour assurer le passage législatif d'un projet entièrement dédié à la consécration de privilèges fiscaux en faveur d'une multinationale du gaz (l'ADQ a même soumis un amendement visant à geler les règles d'urbanisme en faveur de cette multinationale, et ce, pour une période de 50 ans).

Pour réussir à faire adopter ce projet de loi contesté et contestable, les libéraux n'ont pas eu à recourir au bâillon: il leur a suffi d'obtenir l'appui de l'ADQ. Ce qui fut fait... dans le «deshonneur et l'enthousiasme».

Pierre-Paul Sénéchal
Beaumont, le 7 janvier 2008

Le Taser rose

Dans *Le Devoir* du 5 janvier dernier, nous apprenions que Dana Shafman, citoyenne de la paisible ville de Phoenix dans la permissive Arizona où s'adosse un interminable mur à la frontière avec le Mexique, histoire de contenir l'ardeur des Mexicains, ces cueilleurs illégaux mais tolérés selon les saisons, devenait entrepreneuse indépendante et faisait la promotion et la vente des pistolets Taser, arme controversée s'il en est une. Le plus étonnant est la grande popularité du Taser chez sa clientèle féminine. En effet, selon Mme Shafman, le modèle C2, beaucoup plus petit que l'original mais tout aussi performant, suffisamment compact pour loger dans un sac à main et disponible en plusieurs coloris, dont le rose, trouve facilement preneur auprès des femmes.

Et ce n'est pas tout. La compagnie Taser, dont le siège social se trouve à Scottsdale, toujours en Arizona, prévoit étendre son marché aux simples «civils», notamment les familles (les chicanes de famille seront belles à voir!). Voilà en effet d'intéressants marchés à exploiter. Pourquoi se retenir?

La valeur de l'action de la société Taser a doublé en 2007! Voilà un taux de rendement bigrement supérieur aux *subprimes*. Si l'envie vous prenait de voir *de visu* cette arme à la mode, allez faire un tour à Las Vegas, ville par excellence de la tolérance, où se tient la Foire électronique internationale. Vous pourrez rencontrer Dana Shafman, qui sera sur place en personne pour faire la promotion de la version rose du Taser. Décidément, l'année 2008 démarre sur des bases pour le moins inquiétantes.

Gaëtan Fontaine
Montréal, le 7 janvier 2008

LIBRE OPINION

In Memoriam — Professeur Karlheinz Stockhausen

LISE DAOUST

Flûte solo à la Société de musique contemporaine du Québec et professeure à l'Université de Montréal

C'est avec une émouvante gratitude pour tout ce qu'il a donné à l'humanité à travers sa musique que je suis allée une dernière fois à la rencontre de Karlheinz Stockhausen, près de Cologne, où il a été inhumé le jeudi 13 décembre dernier.

Je tenais à lui rendre un ultime hommage dans sa forêt de Kürten, son refuge de silence, de concentration, de création, de beauté, où, depuis près de 18 années, je le côtoyais, lui et la petite famille de ses proches collaborateurs. Que de musiques inouïes j'ai découvertes en ce lieu! Jamais je ne les oublierai, de même que le soutien courtois et généreux dont il me gratifiait pour assurer ma bonne compréhension des textes, des sources, des pratiques.

Il agissait de même avec toute personne sincèrement intéressée par sa musique. Il était polyglotte, intègre, répondait inmanquablement à tous ses courriers, toujours sur du papier de récupération, des brouillons ou des épreuves d'éditions... Les historiens et les musicologues le disaient avant sa disparition: il était le plus grand compositeur vivant, le plus puissant, celui qui organisait ses idées avec une volonté farouche et une clairvoyance

sans faille, il était le plus libre parce que toujours inexorablement conséquent. Un géant, un homme de mesure, tant physiquement que par sa stature artistique.

Je suis une instrumentiste. Ni compositrice ni musicologue: je joue de la flûte, petit instrument, à la sonorité fort jolie, certes, mais au répertoire plutôt limité, même si, depuis le début du XX^e siècle, il suscite beaucoup d'intérêt auprès des compositeurs. Il y a bien quelques grandes œuvres à l'épreuve du temps dans ce répertoire, mais de là à engager et à motiver toute une vie, il faudrait chercher ailleurs, assurément!

Et voici qu'il y a eu Stockhausen et sa muse flûtiste Kathinka Pasveer, qui nous donnent *Kathinkas Gesang, Zungenspieltanz, Der Kiderfänger, Aoe* et bien d'autres œuvres tout aussi magistrales!

Bien révolu, le caractère de la flûte décrit dans le traité d'instrumentation de Berlioz: bucolique, fantaisiste, imitatrice de oiseaux, légère, délicate... Avec Stockhausen, elle a un vocabulaire et une inspiration universels, indépendants de son passé ou de sa taille. Et comme dans toute sa musique, celle pour flûte propose à profusion des pistes qui sortent du cadre strictement musical, évoquant des ramifications historiques, scientifiques, poétiques et spirituelles.

Cela donne un sens à une vie. Un sens à ma vie, pour la réflexion, l'étude, la recherche,

l'esthétique, et aussi pour l'enseignement.

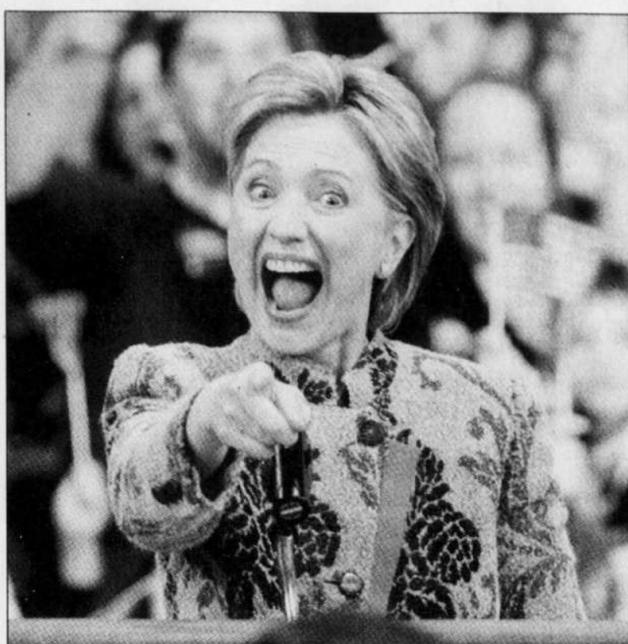
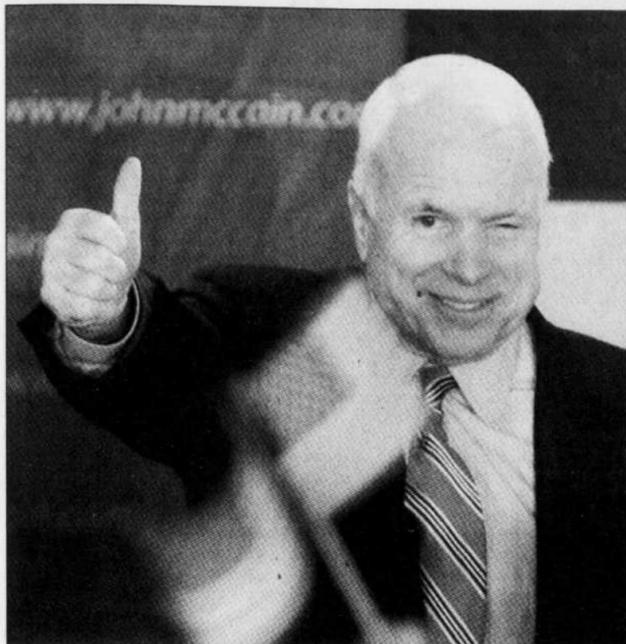
Il a choisi de se retirer de notre monde avec une grâce infinie, là encore dans la plus grande cohérence: le même jour que Mozart et que Sri Aurobindo. Et, surtout, après avoir terminé son œuvre et laissé toutes les consignes nécessaires pour leur continuité.

La nouvelle de sa mort, à la veille de ses 80 ans, a pris tout le monde de court et provoqué des commentaires désolants... Le maître du happening? De la musique aléatoire? Improvisée? Qui a ouvert une fois une partition de Stockhausen dans sa vie ne peut que s'incliner devant la rigueur, la complexité et la précision de cette écriture fine, colorée, belle...

La société ne s'accommode pas facilement de tels excès d'intelligence et de force créatrice. Pourtant, contrairement à la rumeur, lui-même n'a jamais voulu provoquer gratuitement. Son unique intention était de conduire son travail et ses recherches en toute intégrité, de ne jamais se satisfaire, bien au contraire; il exploitait ses découvertes et en assumait résolument toutes les conséquences.

L'homme qui est mort crée un vide extrêmement inconfortable. Tous les domaines de la musique sont en deuil avec sa disparition. Mais il nous laisse plus de 350 œuvres à étudier, des partitions et des enregistrements superbes, des textes philosophiques. Cela occupera nos esprits pendant plusieurs vies. Stock y a certainement songé!

IDÉES



Norman Spector

L'autre erreur de Harper

Stephen Harper a commis l'erreur, sa deuxième en gravité depuis qu'il est premier ministre, d'instituer des élections à date fixe. Ce faisant, il a remis aux partis d'opposition le pouvoir de déclencher les prochaines élections d'ici la date qu'il a lui-même fixée, soit octobre 2009. Une erreur pourrait toutefois surpasser cet impair, soit la décision de renoncer à ouvrir une enquête publique pour faire la lumière sur l'affaire Schreiber-Mulroney, une option qu'il a évoquée dans plusieurs de ses entretiens accordés avant Noël.

Dans la vie politique, on récolte parfois ce qu'on a semé. M. Harper a quitté le Parti progressiste-conservateur en colère contre les politiques de Brian Mulroney et n'a donc rien à voir avec les histoires douteuses des années 1980. Sa mauvaise posture tient plutôt au fait que les deux «très honorables» ont été photographiés ensemble assez souvent depuis cette période pour avoir incité les partis d'opposition (et la tribune parlementaire à Ottawa) à examiner les paiements en espèces de M. Mulroney, paiements dont ils se foudroyaient pourtant éperdument depuis 2003. Des élections à date fixe, un legs des années de M. Harper, alors député réformiste, ont rendu sa situation encore plus inconfortable.

Ce système à l'américaine transposé au Canada est très intéressant à bien des égards, surtout si vous êtes dans l'opposition et avez l'intention d'y rester longtemps. Ceci explique pourquoi le Parti progressiste-conservateur n'a jamais voulu adopter cette idée jusqu'à ce que Joe Clark amorce son flirt avec les députés dissidents alliés. Pour sa part, M. Harper avait suggéré dès 1997 que les deux partis fassent de la réforme électorale la proposition numéro un de leur plateforme commune.

Alors qu'il était président de la National Citizens Coalition, M. Harper avait condamné la décision de Jean Chrétien de déclencher des élections en 2000 alors qu'il n'était réélu que depuis trois ans et de demi. Plus tard, après avoir pris la relève d'un Stockwell Day battu comme chef des alliés, M. Harper avait défini Paul Martin de prouver son engagement à éliminer «le déficit démocratique» en instituant des élections à date fixe. Le 1^{er} avril 2004, en tant que nouveau chef conservateur de l'opposition officielle, M. Harper avait déposé le projet de loi C-512, qui prévoyait des élections à date fixe.

Après son élection, en 2006, M. Harper a finalement eu le pouvoir de légiférer à propos de son système préféré. Ce faisant, il a raté une occasion en or de mettre un terme à la carrière politique de Stéphane Dion, comme Jean Chrétien l'avait fait avant lui avec M. Day. Homme de principe et gentleman, notre premier ministre? Peut-être. Toutefois, dans la situation actuelle qui prévaut à Ottawa, il est indéniable que M. Harper a donné à l'opposition officielle le pouvoir de déclencher les prochaines élections.

La possibilité de déclencher un scrutin l'automne dernier n'était que belles paroles en l'air. Les politiciens sont peu disposés à déclencher des élections sur une question controversée. Et, comme nous l'avons constaté, il aurait fallu un anathème puissant pour que les libéraux de M. Dion renversent le gouvernement. Certains ont dit que les sondages n'étaient pas propices pour M. Harper, mais en attendant, les libéraux ont observé la dégringolade progressive de son standing. Il y a fort à parier que les libéraux abandonneront leur discours selon lequel les Canadiens ne veulent pas d'élections dès que les sondages indiquent qu'ils peuvent gagner. Peu de commentateurs, y compris ceux qui ont averti ou imploré M. Harper de ne pas précipiter le déclenchement d'élections, demanderont à M. Dion ce qui a changé depuis l'automne dernier.

Même si les torys ont l'intention de faire du leadership de M. Dion l'enjeu principal du prochain scrutin, les libéraux pourront sans doute encore «persuader» leur chef de s'abstenir de voter contre le budget. De cette manière, ils auront assez de temps pour le remplacer avant octobre 2009. L'économie canadienne s'affaiblit déjà, et la possibilité d'une récession américaine n'est plus à écarter. Le ministre des Finances, Jim Flaherty, a vidé sa caisse l'automne dernier. La situation au Pakistan peut se dégrader, ajoutant ainsi une autre complication à notre engagement en Afghanistan. Et dans un Québec qui fonctionne avec son tout premier gouvernement minoritaire depuis 1878, c'est l'imprévu qui l'emportera pour M. Harper.

Après avoir vu ce que la commission Gomery a fait aux chances des libéraux de remporter les élections de 2006, on peut comprendre que M. Harper espère que David Johnston lui recommandera de ne pas déclencher d'enquête publique dans l'affaire Schreiber-Mulroney. En fait, même dans ce cas précis, le premier ministre n'aura pour seule option que de poursuivre la vérité. Et il serait sage pour lui de donner l'impression qu'il est déterminé à la déboucher. En effet, s'il renonce à son engagement d'ouvrir une enquête publique, le comité d'éthique de la Chambre des communes — dont les pouvoirs étendus sont sous le contrôle des partis d'opposition — deviendra le lieu privilégié de ceux qui veulent savoir ce qui s'est passé entre MM. Mulroney et Schreiber. Aussi, en se levant le matin, les libéraux vont examiner les sondages à la recherche de la première occasion de renverser le gouvernement conservateur.

Norman Spector est chroniqueur politique au Globe and Mail.

nspector@globeandmail.ca

Le républicain John McCain et la démocrate Hillary Clinton sont bien en selle après le scrutin de mardi. Le vote du New Hampshire annonce également de nouvelles surprises aux Américains.

Primaires 2008

La saison des surprises

FRÉDÉRIC GAGNON
KARINE PRÉMONT

Chercheurs à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, les auteurs sont respectivement chargé de cours en science politique à l'UQAM et professeure au collège André-Grasset.

Les surprises victoires des sénateurs Barack Obama et de l'ex-gouverneur Mike Huckabee lors des caucus de l'Iowa, la semaine dernière, ont démontré que tout peut se produire en cette année électorale américaine. Les primaires du New Hampshire d'avant-hier l'ont confirmé. Il y a trois semaines, rares sont ceux qui prédisaient la victoire du sénateur John McCain, alors qu'il y a trois jours, la rumeur voulait que des conseillers de Hillary Clinton lui suggéraient de se retirer de la course! McCain et Clinton sont pourtant bien en selle après le scrutin de mardi. Le vote du New Hampshire démontre aussi que les Américains n'en sont pas à leurs dernières surprises: la confusion règne maintenant du côté républicain, et l'une des courses les plus serrées et les plus imprévisibles s'annonce chez les démocrates.

McCain est de retour

Il y a quelques mois, les médias s'acharnaient à dire que McCain était ruiné et que son équipe de campagne était en déroute. Ce héros du Vietnam vient pourtant de créer une des grandes surprises de l'élection: battre l'ex-gouverneur du Massachusetts Mitt Romney au New Hampshire alors que ce dernier avait été en tête dans cet État de mai à décembre. Pour Romney, cette deuxième défaite en moins d'une semaine signifie que le chant du cygne approche.

Les nouvelles sont meilleures pour McCain, qui se hisse soudainement parmi les principaux aspirants à l'investiture. Partageant la tête avec l'ex-gouverneur de l'Arkansas Mike Huckabee et l'ex-maire de New York Rudy Giuliani dans les intentions de vote à l'échelle nationale, le sénateur de l'Arizona jouira d'une forte attention médiatique au cours des prochains jours, ce qui lui permettra d'accroître ses appuis électoraux et financiers. L'aventure se poursuivra s'il remporte au moins une des deux prochaines primaires au Michigan et en Caroline du Sud (les 15 et 19 janvier) ainsi que celle de la Floride (le 29 janvier). La Caroline du Sud pourrait à elle seule déterminer l'avenir politique des républicains puisque, depuis

1980, tous les candidats qui ont remporté les primaires de cet État ont obtenu la nomination du parti.

Il ne sera pas facile pour McCain de poursuivre sur sa lancée car il tirait de l'arrière au Michigan, en Caroline du Sud et en Floride avant sa victoire au New Hampshire. Trois données permettent cependant de croire à ses chances. D'abord, la situation en Irak s'est améliorée et son appui à la politique de George W. Bush sur cette question n'est plus un boulet. Ensuite, les récents débats démontrent qu'il y a un marché pour les candidats qui, comme Obama et lui, ne sont pas des figures polarisantes et seraient capables de tendre la main au parti adverse. Enfin, aucun candidat républicain n'inspire vraiment les électeurs. Cette dernière réalité explique les résultats imprévus des deux premières courses. En Iowa, Huckabee est sorti de nulle part pour battre Romney, dont les républicains sont incapables de s'empêcher. Or Huckabee n'a pas pu surfer sur la vague, le New Hampshire lui préférant Romney et McCain. Pendant ce temps, Rudy Giuliani jubile: la confusion des derniers jours lui permet d'espérer qu'aucun républicain n'émergera du lot d'ici la primaire de la Floride, moment qu'il a choisi pour faire sa véritable entrée en scène.

Hillary respire mieux

Le résultat du New Hampshire était crucial pour Barack Obama et Hillary Clinton: depuis 1976, les candidats démocrates qui ont remporté les primaires de cet État ont obtenu la nomination de leur parti cinq fois sur sept (seuls Hart en 1984 et Tsongas en 1992 n'ont pas été les candidats présidentiels du Parti démocrate). Hillary Clinton a donc certainement poussé un soupir de soulagement mardi soir avec sa victoire à l'arraché alors que les derniers sondages la plaçaient loin derrière Obama. Cette victoire de Clinton lui permettra de consolider ses appuis au Michigan et au Nevada, prochaines primaires qui se tiendront la semaine prochaine et dans lesquelles Hillary Clinton devance Obama par une marge confortable, du moins jusqu'à maintenant. Même chose pour la Floride, dont les primaires auront lieu le 29 janvier. Elle devra toutefois faire son deuil de la Caroline du Sud qui, si la tendance se maintient, choisira Obama.

Ce dernier peut aussi continuer d'espérer puisque sa victoire en Iowa lui confère des chances semblables à celles de Clinton de remporter l'investiture du parti: sur les sept candidats démocrates qui ont remporté les caucus de l'Iowa depuis 1976, seuls Gephardt en 1988 et Harkin en 1992 ne sont pas devenus les candidats présidentiels de leur parti. Dans ces circonstances, on peut dire que la course est loin d'être jouée.

L'avantage va toutefois à Clinton non seulement en raison de son avance dans les prochaines primaires

également à cause du changement de stratégie électorale en vue du Super Tuesday. En effet, ce seront les publicités et les conférences de presse qui prendront davantage d'espace et, à partir de ce moment, les candidats tenteront de se démarquer sur la base des enjeux plutôt que de la personnalité. L'expérience de Clinton lui permettra probablement de mieux s'en tirer. Évidemment, les prédictions sont encore très aléatoires: le peu d'écart qui a séparé Obama de Clinton au New Hampshire, sans compter la victoire du sénateur de l'Illinois en Iowa, lui a donné des ailes et, peut-être, la chance de déjouer les pronostics.

Les sondages

Les victoires d'Obama en Iowa et de Clinton au New Hampshire n'ont eu à peu près aucun effet sur les sondages à l'échelle nationale: la sénatrice new-yorkaise est encore en tête des intentions de vote des électeurs chez les démocrates avec une moyenne de 37 % des voix. Obama, pour sa part, en obtient environ 29 % à ce jour. Il faudra toutefois attendre un jour ou deux avant de mesurer l'effet de la victoire de Clinton au New Hampshire, qui lui donnera peut-être un ou deux points supplémentaires sur son plus proche rival.

Elle est encore celle qui peut battre Giuliani, si on en croit les données provenant des sondages nationaux. Toutefois, dans ces primaires excitantes où tout peut arriver, le moindre faux pas de l'ex-première dame pourrait lui être fatal. Quant à John Edwards, il semble condamné au rôle d'éternel troisième dans cette course, et ce, même s'il est venu brouiller les cartes en Iowa. Jusqu'à maintenant, il s'en tire mieux que ce que prédisaient les experts en début de campagne, mais ce ne sera pas suffisant pour espérer remporter l'investiture démocrate.

Les primaires du New Hampshire ont démontré que les électeurs peuvent faire mentir les sondages. La relative indépendance idéologique de McCain et l'émotivité de Clinton ont probablement influencé l'issue du vote, de même que le message de «changement» lancé par le républicain et la sortie de Bill Clinton contre les médias.

Toutefois, le New Hampshire, avec près de 40 % des électeurs qui se disent indépendants, est loin d'être représentatif de l'ensemble des États-Unis. En attendant l'ultime test du Super Tuesday le 5 février, les candidats des deux partis n'auront pas le temps de se reposer. Cette campagne électorale hors du commun a jusqu'à maintenant appelé une participation record en Iowa et au New Hampshire, principalement des femmes et des jeunes, qui constituent les catégories d'électeurs les plus indévis. Cette campagne risque donc de nous réserver encore bien des surprises.

Le Kenya dans un dilemme moral et juridique

JAMES SHIKWATI

Directeur de l'Inter Region Economic Network

Avec la collaboration de www.unmondelibre.org

J'ai dû jouer au chat et à la souris avec le temps et avec les barrages routiers tenus par des civils pour pouvoir atteindre l'aéroport de Kisumu et attraper mon vol pour Nairobi. Les maisons brûlent, les propriétés sont détruites, et il importe peu que l'on soit kikuyu, luo, kalenjin, luhya ou quoi que ce soit. La violence pourrait rapidement devenir un monstre autonome qui dépassera les frontières des tribalismes. Nous devons faire quelque chose pour sauver la démocratie et notre pays, le Kenya.

Nous sommes pris dans un dilemme moral et juridique. Permettre à un gouvernement dont le mandat de gouverner est remis en question signifiera que les Kenyans ne tiennent pas aux idéaux démocratiques. Résister à l'autorité d'un tel gouvernement dans les circonstances actuelles, lorsque des foules en colère semblent vouloir recourir au nettoyage ethnique, revient à détruire la trame du patriotisme nécessaire pour édifier une nation. Mais se cacher derrière le juridisme pour légitimer un processus frauduleux équivaut à tuer l'esprit de l'État de droit. Cependant encore, faire fi de la loi pour

congéner une équipe dirigeante dont le mandat est contesté, c'est aussi instaurer un précédent à partir duquel on pourra simplement violer la loi pour servir les caprices d'un temps.

Pour sauver le Kenya, il ne faut pas se voiler la face quant aux vrais problèmes. Il est clair que le Kenya est à feu et à sang parce que quelques individus ont fabriqué les résultats électoraux. Je ne pense pas qu'une quelconque tribu les ait envoyés pour «voler les résultats». Très souvent, dans les rues de Nairobi, quand un voleur est attrapé, la foule ne se pose pas de questions à propos de la tribu dont il est originaire: elle applique simplement la «justice populaire». L'«injustice populaire», si on peut dire, qui s'attaque à des innocents dans les zones urbaines et rurales, doit cesser. Les autorités judiciaires kenyennes doivent rapidement isoler les quelques coupables et les traduire en justice, conformément à la loi.

Ne pas cibler des communautés

Les agitateurs kenyans ne doivent pas punir des innocents simplement parce qu'un suspect vient d'une communauté en particulier. J'en appelle aux élites politiques, aux hommes d'affaires et à la classe moyenne kenyane en général pour qu'ils prennent l'initiative individuelle d'expliquer à leurs proches que les irrégularités lors du décompte des votes n'ont pas été le fait d'une communauté mais de

quelques personnes et que la violence n'est pas dirigée contre une tribu en particulier.

L'action de masse ne doit pas cibler des communautés spécifiques. Elle doit uniquement être une expression pacifique — mais forte — du peuple contre les forces enclines à violer la démocratie au Kenya et, par extension, en Afrique.

J'en appelle aussi à la communauté internationale, y compris la communauté de l'Afrique de l'Est, l'Union africaine, la Chine, l'Occident et autres pour assister les Kenyans en isolant les extrémistes qui semblent privilégier la stratégie kamikaze contre la démocratie. Que le monde sache qu'ils sont et, si possible, qu'ils soient assujettis à l'ancienne règle consistant à s'assurer qu'ils n'obtiennent jamais de visas et que leurs familles soient limitées dans leurs voyages à l'étranger.

Des gens meurent, l'économie ralentit, chaque soir on entend des rumeurs et des gens qu'on somme de sortir de chez eux. Mwai Kibaki et Raila Odinga pourraient-ils se parler sur le réseau de Celtel ou de Safaricom et ainsi arrêter cette pagaille? Où est le juge en chef? Ne peut-il pas, avec le procureur général, intervenir et insuffler un peu de bon sens aux dirigeants politiques? Si nous attendons encore, ce qui a commencé comme un mécontentement politique va se transformer en une situation qu'aucun des opposants politiques n'appréciera de devoir gérer en tant que président.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin, Vincent Cauchy (communis internet), Laurence Clavel (pupitre), Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Rioux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), À l'information culturelle : Michel Bélar (théâtre et cahier Culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma/Isabelle Paré (culture); À l'information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); À l'information politique : Hélène Buzzetti (directeur), Manon Derome, Olivier Spécel (Québec), Monique Bherer (Ottawa). LA PUBLICITÉ Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron (directeur adjoint), Julie Chrétien, Marlene Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Geneviève Pierrat, Chantal Rainville, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebai, Mélisande Simard (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). LA PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits, Olivier Zaida. INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRAVAIL Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc, Jean-Robert Divers (responsable promotion). L'ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Belliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

RÉCESSION

Le réalignement des taux de change est un des éléments qui permettraient de lutter contre les déséquilibres mondiaux

SUITE DE LA PAGE 1

en développement et des pays émergents ont accru leur part du commerce mondial, de 35 % en 2000 à plus de 40 % en 2007. « Mais il y a un danger manifeste et immédiat que l'économie mondiale marque le pas. Durant le deuxième semestre de 2007, l'éclatement de la bulle immobilière aux États-Unis et la crise du crédit en cours ont suscité une incertitude sur les marchés financiers mondiaux. Cela, combiné à la baisse du dollar et au problème non résolu des vastes déséquilibres mondiaux, pourrait réduire encore plus la production mondiale », dit le rapport.

Pour empêcher que cela ne se reproduise, l'ONU conseille « des interventions internationales concertées visant à corriger les déséquilibres mondiaux et à apaiser les marchés des changes ».

Le réalignement des taux de change est un des éléments qui permettraient de lutter contre les déséquilibres mondiaux, mais l'ONU avertit que le fait de « s'appuyer uniquement sur l'ajustement des taux de change risquerait de faire perdre confiance dans le dollar et d'induire un abandon de celui-ci, ce qui précipiterait sa chute ».

Les banques centrales des grandes économies ont pris diverses mesures pour atténuer les tensions financières. Mais ces interventions « ne s'attaquent pas aux causes profondes des énormes déséquilibres entre les pays à surplus financier, tels la Chine, le Japon et les principaux pays producteurs de pétrole, et les pays à déficit financier, les États-Unis en particulier », poursuit le rapport. « Il convient de s'attaquer à ces déséquilibres, au moyen de stimulants économiques dans les pays à surplus pour compenser les effets de la compression de la demande aux États-Unis », conseille l'ONU.

Le Forum économique mondial acquiesce: le risque de récession aux États-Unis menace les perspectives mondiales en 2008, alors même que la sécurité énergétique et alimentaire est fragilisée, selon une étude publiée hier. « Devant l'année nouvelle, une récession américaine est possible et les économistes sont divisés sur le point de savoir si une croissance asiatique fondée sur la consommation peut suffire à entraîner l'économie mondiale », a observé le Forum de Davos dans son rapport annuel sur les risques dans le monde.

Alors que la Réserve fédérale s'attend à des dépréciations d'actifs de 150 milliards de dollars liées à la crise du crédit immobilier américain, les autres pertes du secteur financier « pourraient être considérablement plus élevées ». Selon cette étude menée auprès d'une centaine de hauts responsables politiques, économiques et universitaires, le Royaume-Uni semble parmi les plus menacés par la crise du fait de l'importance du secteur financier dans ce pays.

En Europe centrale et orientale, les déficits commerciaux de plusieurs pays pourraient s'avérer insupportables en 2008, selon l'étude.

Les auteurs du rapport s'inquiètent de la montée des prix de l'énergie, observant que l'économie mondiale a fait preuve d'une « résistance remarquable » à ces hausses depuis 2004. « Les limites de cette résistance sont peut-être proches », selon l'étude.

Les experts se sont dits préoccupés en outre par la sécurité alimentaire mondiale, au moment où les prix de nombreuses denrées sont à leur plus haut et les réserves au plus bas depuis 25 ans. « L'approvisionnement alimentaire mondial est vulnérable à une crise internationale ou à une catastrophe naturelle », selon le rapport.

L'étude rédigée par le réassureur Swiss Re, la banque Citigroup, l'assureur Zurich Financial Services et la société de bourse américaine Marsh & McLennan doit servir de base de discussion à la réunion annuelle du Forum économique mondial qui s'ouvre le 23 janvier dans la station de ski suisse de Davos.

Agence France-Presse

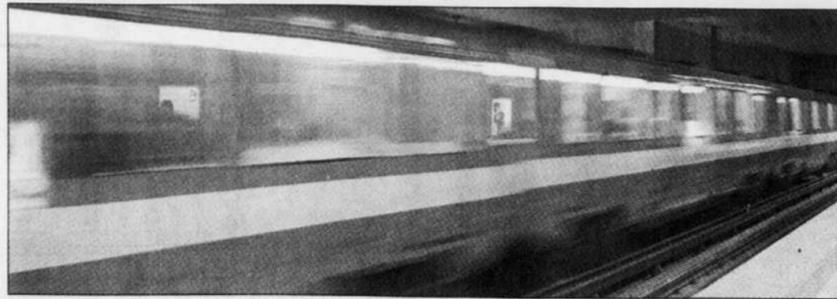
D'une édition à l'autre

Certains lecteurs auront été surpris de lire en manchette du *Devoir*, hier, « L'irrésistible ascension d'Obama », alors qu'Hillary Clinton venait de remporter la victoire aux primaires du New Hampshire. L'article précisait bien qu'« au moment de mettre sous presse, Mme Clinton était toutefois en avance de 4 % après le décompte de 14 % des bulletins de vote », mais le titre prêtait à confusion. On aura compris que ces lecteurs tenaient entre leurs mains la première édition du journal, fermée à 21h, alors que le dépouillement du vote ne faisait que commencer. Selon le lieu de résidence, les exigences du service de diffusion du *Devoir* amènent la publication de plus d'une édition tous les jours, la première étant, à l'occasion, différente de la dernière, qui est imprimée au début de la nuit. En pareilles circonstances, nous invitons nos lecteurs à prendre connaissance des résultats définitifs de la soirée sur le site Internet du *Devoir* (ledevoir.com).

La direction du Devoir

Rectificatif

Il manquait le mot « moins » dans la dernière phrase du texte sur la primaire du New Hampshire publié dans notre dernière édition hier. Il aurait fallu lire: « Cet aspect, de même que son message optimiste, le distingue des autres hommes politiques noirs et le font paraître moins menaçant. » Nos excuses.



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

STM

SUITE DE LA PAGE 1

de débrayage. « Comme on ne s'entendra pas avec la STM, on devra probablement se présenter devant le Conseil des services essentiels, qui nous imposera les services qui devront être donnés à la population », a indiqué M. Benoit. Compte tenu de l'avis de sept jours qui doit être transmis au Conseil des services essentiels avant tout arrêt de travail, Claude Benoit croit que les premières journées de grève sporadiques pourraient se tenir à la fin du mois de février ou au début de mars.

Les 3800 chauffeurs d'autobus et de métro sont sans contrat de travail depuis janvier 2007. Le syndicat affirme qu'une entente de principe est survenue le 9 décembre dernier dans le cadre de négociations menées devant le conciliateur nommé par le ministre québécois du Travail, David Whissel, mais que cette entente a été rejetée par la Ville de Montréal. Selon M. Benoit, cette entente respectait pourtant le cadre financier imposé par l'administration Zampino-Tremblay, qui exigeait un contrat de travail de cinq ans comportant un gel des salaires pour 2007 et des augmentations salariales de 2 % pour les quatre années suivantes. La STM a vivement rejeté cette version des faits lundi, affirmant plutôt qu'on avait enregistré des progrès notables dans les négociations mais qu'aucune entente n'avait été conclue.

Conscient de l'exaspération des Montréalais à l'égard des grèves dans les transports en commun, Claude Benoit a rejeté le blâme sur l'employeur. « Les chauffeurs d'autobus n'ont pas fait la grève depuis 1987. On était parlables et on en est même arrivés à une entente qui respectait le cadre financier de la Ville, lance-t-il. Les gens devraient plutôt s'en prendre à la Ville, qui ne s'entend plus avec les employés d'entretien de la STM, les chauffeurs, les employés de bureaux, les pompiers et les policiers ».

Quant au projet de loi envisagé par le ministre du Travail visant à retirer aux syndiqués des transports en commun le droit de faire la grève, M. Benoit affirme que, lors de rencontres tenues en décembre dernier, le ministre leur aurait fait savoir qu'au printemps prochain cette loi deviendrait réalité. « Nous n'avons plus rien à perdre », a déclaré hier le président du syndicat.

Du côté de la STM, on tentait hier de demeurer optimiste en affirmant qu'il restait encore du temps avant la mise en application du droit de grève obtenu par le syndicat au mois de novembre dernier. Le conciliateur a convoqué les deux parties pour une nouvelle rencontre mardi, a fait valoir la porte-parole de la STM, Odile Paradis. « On avait fait un grand bout de chemin dans la négociation et on souhaite compléter le petit bout qui nous reste », a-t-elle dit. Le fait que le conciliateur nous convoque, ça va nous permettre de poursuivre les discussions. On demeure toujours confiants d'en arriver à une entente négociée ».

Les représentants syndicaux n'auront d'autre solution que de participer à la rencontre de mardi avec le conciliateur, mais pour Claude Benoit, la seule option

envisagée consisterait à entériner l'entente que son syndicat prétend avoir conclue le 9 décembre dernier.

Lors d'un entretien téléphonique hier, le ministre du Travail a refusé de confirmer son intention de faire adopter une loi retirant le droit de grève aux syndiqués des transports en commun. « C'est un scénario qui a été abordé parmi d'autres, mais il n'y a rien d'arrêté », a-t-il indiqué.

David Whissel a entrepris des consultations avec les représentants des syndicats, des sociétés de transports et des usagers afin de « trouver un équilibre qui ferait en sorte que, sans enlever le droit de négocier des parties pour s'entendre », on tiendrait compte de la population et des impacts qu'entraîneraient des conflits de travail dans ce domaine. « On est toujours en pourparlers pour voir comment on pourrait faire évoluer notre Code du travail », a-t-il ajouté.

M. Whissel affirme qu'il ne veut pas agir de « façon précipitée » malgré la menace de grève brandie par le syndicat des chauffeurs. « Au printemps dernier, je suis intervenu [lors du débrayage des employés d'entretien de la STM] et la grève a été l'une des plus courtes de l'histoire récente en matière de transports en commun, a-t-il rappelé. On souhaite que les parties s'entendent ».

En entrevue à la radio de Radio-Canada hier après-midi, le maire Gérald Tremblay a pressé les syndiqués de poursuivre les négociations: « On ne doit pas prendre la population en otage. Le transport en commun est très important. Il faut prendre en considération l'offre raisonnable que nous avons faite en fonction de la capacité de payer des contribuables. Alors, je trouverais déplorable que le syndicat et ses employés utilisent des moyens de pression qui vont prendre nos citoyens en otage. Ce serait tout à fait inacceptable ».

Le maire a nié qu'une entente de principe soit intervenue le 9 décembre dernier entre les chauffeurs et la STM. Il a expliqué qu'à la suite d'une rencontre tenue le 10 décembre, en présence du président du comité exécutif, Frank Zampino, et de représentants de la STM et du service des finances, il a été conclu que les hypothèses de règlement soumises par le comité de négociation nécessitaient des « ajustements » afin de respecter le cadre financier imposé par la Ville aux syndiqués. « On a demandé immédiatement aux deux parties de retourner à la table de négociation, ce qui a été fait la journée même, mais, malheureusement, elles n'ont pas eu le temps de conclure cette entente avant la période des Fêtes ».

L'an dernier, les 2200 employés d'entretien avaient débrayé pendant quatre jours, mais ils avaient dû retourner au travail sous la menace d'une loi spéciale. Au cours des 40 dernières années, les transports en commun ont fait l'objet de 15 grèves. Le dernier débrayage des chauffeurs d'autobus et de métro remonte à 1987.

Le Devoir

ISOTOPES

SUITE DE LA PAGE 1

fait. Hier soir, après une sortie incisive du chef libéral Stéphane Dion, EACL s'est exécuté.

Le rapport de la vérificatrice générale risque de relancer de plus belle cette querelle politique qui s'envenime de plus en plus. En effet, si l'équipe de Mme Fraser n'a pas constaté de problèmes sérieux au chapitre de l'environnement ou de la sécurité, elle relève « une lacune importante » dans la gestion du réacteur de Chalk River. Cette lacune est alors considérée comme si importante que le gouvernement fédéral en est informé. « Nous sommes d'avis que ce rapport contient des renseignements qui doivent être portés à l'attention du ministre des Ressources naturelles [Gary Lunn]. Par conséquent, [...] nous transmettrons une copie du rapport au ministre », est-il écrit dans une lettre datée du 28 août 2007. C'était trois mois avant l'arrêt prolongé du réacteur ontarien.

Lacune sérieuse

Cette lacune porte sur le remplacement du réacteur de Chalk River, vieux de 52 ans et ayant dépassé depuis quelques années déjà sa durée de vie utile. « Nous avons relevé une lacune sérieuse liée au risque qu'EACL ne soit pas en mesure de résoudre trois questions stratégiques, [notamment] l'achèvement de l'installation de production d'isotopes et l'obtention des permis nécessaires », est-il écrit dans ce rapport de la vérificatrice générale consulté par *Le Devoir* hier soir.

Les réacteurs MAPLE devant les remplacer n'étant toujours pas prêts, EACL avait demandé en 2005 un prolongement de l'activité des installations actuelles. La Commission canadienne de la sûreté nucléaire, dirigée par Linda Keen, avait accepté à condition que sept mises à niveau de sécurité soient faites. Lorsque la Commission s'est rendu compte cet automne que l'une d'entre elles n'avait pas été faite, le réacteur a été arrêté, causant la pénurie.

Le gouvernement conservateur blâme maintenant Mme Keen pour cette pénurie et songe à la congédier. Le ministre Gary Lunn l'a fustigée, lui reprochant un manque de jugement. Le premier ministre Stephen Harper l'a même accusée d'agir par partisanerie, parce qu'elle a été nommée à la Commission par le gouvernement libéral. Loin de se laisser intimider, Mme Keen a répliqué cette semaine en disant que les actions du ministre et de M. Harper compromettaient l'indépendance

d'organismes réglementaires comme le sien.

Jusqu'à présent, le gouvernement a ménagé l'énergie atomique du Canada liée, ne le blâmant pas pour la pénurie d'isotopes. Les trois partis d'opposition croient pourtant que la faute se situe davantage de ce côté, et le rapport de Mme Fraser risque de les conforter dans cette idée. Les libéraux pensent en outre que le gouvernement s'est bien gardé de hausser le ton justement pour des raisons partisanes.

En effet, le dirigeant d'EACL, Michael Burns, a été un militant allié puis conservateur, les familles politiques de Stephen Harper. Il a notamment dirigé le Fonds de l'Alliance canadienne, a été le trésorier national de ce parti et a été un bailleur de fonds du Parti conservateur en Colombie-Britannique. La démission de M. Burns a discrètement été annoncée le vendredi 14 décembre, en soirée, quelques jours après l'adoption d'une loi d'urgence par le Parlement pour faire redémarrer le réacteur nucléaire malgré sa non-conformité aux normes de sécurité.

Pourquoi le secret?

Le chef libéral, Stéphane Dion, se demandait hier matin pourquoi le rapport de Mme Fraser n'avait pas été rendu public plus tôt. « Les Canadiens ont le droit de savoir, a-t-il dit en conférence de presse. Le premier ministre, le bureau du ministre ou le ministre des Ressources naturelles ont-ils été impliqués dans la décision de ne pas rendre ce rapport public? »

Les libéraux exigent que le ministre Gary Lunn se présente devant le comité parlementaire pour expliquer tout cet épisode. Selon M. Dion, les signes existaient depuis longtemps qu'EACL éprouverait éventuellement des difficultés à produire les isotopes médicaux et il veut savoir pourquoi le gouvernement a tant attendu pour agir.

Le 11 décembre, les libéraux, comme tous les autres partis d'ailleurs, ont finalement voté en faveur de la loi d'urgence exigeant la remise en activité du réacteur de Chalk River, au corps défendant de Linda Keen. M. Dion regrette-t-il cette décision? « Nous n'apportons pas vraiment ce que le gouvernement faisait, mais nous ne voulions pas l'arrêter. Nous avions l'impression que nous n'avions pas entre les mains toutes les informations nécessaires », a-t-il répondu en anglais. Le Parti vert a joint sa voix à celle des libéraux pour réclamer la démission du ministre Gary Lunn.

Le Devoir

SARKOZY

Le président français a fait de sa séparation avec Cécilia une arme politique redoutable

SUITE DE LA PAGE 1

Nicolas Sarkozy serait donc le premier président à prendre acte de ces nouvelles règles de la communication de masse. Bill Clinton, au moment de l'affaire Lewinsky, n'avait-il pas au contraire tenté de protéger sa vie privée? François Mitterrand avait lui aussi dissimulé l'existence de sa seconde famille pendant des années.

En conférence de presse, le président a justement invoqué la nécessité de la transparence et critiqué « l'hypocrisie » et « le mensonge » qui régnaient à cette époque. L'argument est loin de convaincre François Jost. Pourquoi alors les photographes n'ont-ils pas été conviés le 21 octobre dernier à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce où Nicolas Sarkozy a subi dans le plus grand secret l'ablation d'un abcès à la gorge? Comme si la transparence avait plus d'importance pour la vie amoureuse que pour la santé du président, alors même que le candidat s'était engagé à rendre publics ses bulletins de santé.

Le « coup de génie » de Sarkozy, dit Jost, c'est d'avoir compris non seulement qu'à l'ère de la télévision ce sont les images qui font mouche mais que ce sont dorénavant celles de *Paris Match*, de *Gala* et de *Closer* qui font la loi. Bref, les images de la vie intime.

Les observateurs politiques n'hésitent plus à comparer les péripéties qui agitent la vie du président à celles d'un téléréalité dont les spectateurs attendent impatiemment le rebondissement quotidien. « Nicolas Sarkozy est en effet devenu un personnage de feuilleton, tant par la familiarité de ses apparitions répétées sur les écrans que par la personnalisation à laquelle il recourt pour se présenter aux électeurs », écrit Marc-Olivier Padis, rédacteur en chef de la très sérieuse revue *Esprit*. Même lorsqu'il fait un geste politique, l'affaire prend presque toujours un tour personnel. Comme lorsqu'il est allé chercher les détenus de l'Arche de Zoé à N'Djamena dans l'Airbus présidentiel ou lorsqu'il a adressé un message vidéo à Ingrid Betancourt prisonnière dans la jungle colombienne.

Je souffre, donc je suis

Il y a longtemps que Nicolas Sarkozy a compris la leçon. Maire de Neuilly pendant 25 ans, il a eu tout le loisir de s'imprégner des habitudes et des méthodes du gratin financier, politique et médiatique qui habite la ville la plus riche de France. Dès son arrivée au ministère de l'Intérieur, il avait mis en scène sa vie familiale en posant pour la presse à potins avec son fils sur les genoux.

Loin de fuir les objectifs, cet « agité du JT » alimente continuellement la « chaudière médiatique », explique François Jost. La façon dont Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal ont parlé de leur vie de couple pendant la campagne électorale est très significative. La candidate socialiste a attendu la fin de la campagne pour révéler sa séparation avec le premier secrétaire du parti, François Hollande.

Au contraire, Nicolas Sarkozy a fait de sa séparation avec Cécilia une arme politique redoutable. Il a témoigné en direct à la télévision de ses « souffrances » et mis en scène sa réconciliation sous les palmiers de la Guyane. « J'ai changé parce que les épreuves de la vie m'ont changé », a-t-il affirmé dans une phrase clé de son discours d'investiture, le 14 janvier 2007.

Selon Jost, Nicolas Sarkozy est ainsi devenu « le héros d'un récit où il attire à la fois la compassion et l'identification, tout simplement parce qu'il gagne en humanité ». Il s'inscrit alors parfaitement dans cette propension de l'image télévisée à valoriser la souffrance quel qu'elle soit. « Je pleure, donc je suis ».

Denis Muzet, président de l'Institut Médiascopie et coauteur du livre avec François Jost, soutient qu'on célèbre aujourd'hui la geste présidentielle exactement « comme on célébrait au Moyen Âge les hauts faits des chevaliers au travers de chansons de geste ». Sauf que les élégantes strophes en vers ont fait place aux photos pleine page de *Paris Match*.

Selon le chercheur, l'omniprésence de Nicolas Sarkozy « est moins réelle que largement construite. Et les médias ont une large part dans cette construction ».

L'effet boomerang

Se pourrait-il que la « pipolisation », comme on l'appelle en France (du mot *people*), soit une arme à deux tranchants? « Le président a rejoint le monde des starlettes, dit François Jost. Il risque donc de subir le sort de celles-ci et de sombrer dans la banalisation, comme Britney Spears et Paris Hilton. Or la fonction présidentielle a tout de même besoin d'une certaine aura ».

Très efficace pendant les premiers mois de la présidence, la recette médiatique semble en effet connaître ses premiers ratés. En décembre, la cote de popularité du président a perdu sept points. Selon une enquête du journal *Libération*, 63 % des Français jugent qu'il « affiche trop sa vie privée ». Selon certains, cette surexposition ne peut que lui être favorable. Pour d'autres, la mise en scène de cette vie de star qui s'envole à bord des jets privés et vit dans les palaces de ses amis milliardaires pourrait irriter une population aux prises avec un horizon économique qui s'assombrit. Depuis quelques jours, l'ancienne journaliste et conseillère du président Catherine Pégard a été appelée à la rescousse pour nier toute instrumentalisation de la vie privée du président.

Et la presse dans tout cela? Benoît Grevisse, directeur de l'École de journalisme de Louvain, en Belgique, n'hésite pas à pointer du doigt la « démission journalistique » de la presse française. Dans le quotidien *Le Soir* de Bruxelles, il affirmait ne pas croire « une seule seconde que les journalistes ne savent pas ce qu'ils font. [...] On a l'impression que les journalistes sont complètement tétanisés. En tout cas, ils ne font pas leur travail ».

L'accusation pourrait aussi concerner une partie de la presse internationale.

Correspondant du Devoir à Paris

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les intérêts ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390